

LA GROSSE TOUR DU ROI À COMPIÈGNE
Premier donjon circulaire capétien
et archétype des tours-maitresses de Philippe Auguste.

par

*Christian CORVISIER*¹

L'HISTOIRE DU SITE ET DU MONUMENT

A l'origine de la ville et du château, l'illustre palais carolingien²

A la différence d'autres villes existant au XI^e siècle dans la partie septentrionale du domaine royal capétien, comme Senlis ou Noyon, Compiègne n'est pas une cité épiscopale née d'un *castrum* du Bas-Empire romain, mais tire son origine d'une *villa*, résidence de chasse mérovingienne, située près d'un point de franchissement à gué de l'Oise, devenue un important palais carolingien. Implanté sur un éperon calcaire assez peu escarpé, dominant de 10 m environ le niveau de l'Oise, ce palais connut son apogée sous le règne de Charles le Chauve (840-877), qui en fit sa résidence principale et donna -de fait- au site le statut de capitale du royaume franc occidental. C'est un complexe considérable et étendu, clos de murs, qui fut alors mis en œuvre, comprenant atelier monétaire, équipement religieux et peuplement. Les sources qualifient cet ensemble à la fois de *palatium* et de *castellum*, cette dernière appellation, plus significative de la présence de fortifications, apparaissant dans le capitulaire du Quierzy, texte fondateur de 877, dans lequel

(1) Cette étude est l'approfondissement d'une des monographies du *Corpus* de mon mémoire de thèse, intitulé : *Les grosses tours de plan circulaire ou centré en France avant 1200, étude sur les antécédents de la politique castrale de Philippe-Auguste*, Doctorat de l'université de Paris I, dir. Léon Pressouyre, 1998.

(2) Sur l'histoire topographique médiévale de Compiègne, voir L. CAROLUS-BARRÉ : "La formation de la ville de Compiègne" *Bulletin de la société historique de Compiègne*, t. 24, 1952, pp. 84-117, et M. PETITJEAN, "L'évolution urbaine de Compiègne du Xe au XIII^e siècle, apport des fouilles récentes", *Idem*, 1996, p. 25-34.

Charles le Chauve recommande à son successeur d'achever les défenses du palais après sa mort. Cette date est aussi celle d'un diplôme du même souverain, empereur depuis 875, qui donne acte de la fondation, à Compiègne, de la chapelle palatine Sainte-Marie, desservie par un collège de cent clercs (d'ou création d'un quartier canonial dans le palais), et réalisée à l'imitation et en compensation de la perte de la prestigieuse chapelle de plan octogonal que son ancêtre Charlemagne avait fondée sous le même vocable dans son palais d'Aix³. Dès la fondation, la chapelle et collégiale du palais de Compiègne accueillit les reliques du pape Corneille, que Charles avait probablement rapportées de Rome après son couronnement. Ruiné par les raids normands, le palais fut rétabli par Charles le Simple (898-922), qui en restaura le prestige de principale résidence royale et y fonda, près de la porte principale ouest du palais, dite la *Panthière ouverte*⁴, une chapelle cimétiériale dédiée à saint Clément, desservie par un nouveau chapitre de chanoines. Cette fondation était sous la dépendance de la chapelle initiale alors augmentée d'une nef basilicale, désignée dès lors sous le vocable de saint Corneille qui s'était substitué à celui de sainte Marie. Le diplôme de 917, mentionnant cette nouvelle fondation⁵ dans le *castellum*, signale l'existence à la fois du pont de Compiègne qui avait remplacé le gué, et celle de la première église paroissiale du lieu, dédiée à Saint-Germain, témoignant de l'émergence d'un bourg implanté hors les murs du palais, à quelque distance vers le sud-ouest, au bord de l'Oise.

Le palais et sa collégiale furent le lieu de couronnement et de sépulture de plusieurs rois jusqu'à la fin des Carolingiens : Louis Le Bègue, Eudes, premier "Robertien" (soit membre de la famille capétienne) à ceindre la couronne, et Louis V, le dernier Carolingien. Gravement endommagé en 978 par représailles de l'empereur Otton II contre Lothaire, le palais ne retrouva jamais la faveur des princes régnants après l'avènement de Hugues Capet. Au début du XI^e siècle, la croissance urbaine et le prestige du lieu sont assurés par la réputation de l'établissement religieux qui a prospéré au sein du palais, la puissante abbaye de Saint-Corneille, dont les chanoines furent gratifiés vers 1048 de la prévôté royale de Compiègne. L'assiduité des pèlerins à visiter les reliques de Saint-Corneille favorisait l'activité économique locale et le développement de la population de la ville formée autour du palais, et du bourg Saint-Germain. Avant 1125, Louis VI (1108-1137) accorda une charte de sauvegarde aux habitants, qui étaient qualifiés de *burgenses* dès la fin du XI^e siècle, mais l'affirmation de ce pôle laïc se heur-

(3) M. VIEILLARD-TROÏEKOUROFF, "La chapelle du palais de Charles le Chauve à Compiègne", *Cahiers Archéologiques*, XXI, 1971, p. 98-108. R. KAISER, "Aachen und Compiègne : zwei Pfalzstädte im Frühren und Hohen Mittelalter" *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 1979, pp. 99-119.

(4) Cette appellation traditionnelle est indiquée par Dom GRENIER (in B.N.F. Ms, coll. de Picardie), *Notice historique de Picardie* ; vol. XI (n° 168 inv. Lauer) : f° 172.

(5) P. LAUER, *Recueil des actes de Charles III le Simple*, Paris, 1940/1949, n° 90.

taut au pouvoir des chanoines, qui décidaient des autorisations de bâtir des maisons dans l'enceinte du palais, voire aux abords immédiats, imposant par exemple, en 1092, la démolition d'une tour édifiée sans leur autorisation⁶. En revanche, au début du XIIe siècle, les mêmes chanoines avaient fait reconstruire l'église collégiale Saint-Corneille sous la forme d'une grande basilique romane. En 1131, le pape Innocent II en visite en France à la suite d'un schisme qui menaçait sa position à Rome, résida un mois à Compiègne, sans doute davantage du fait du prestige du chapitre de Saint-Corneille, que pour être l'hôte du roi de France.

Du palais carolingien, abandonné à l'abbaye, au nouveau château capétien

Suger, abbé de Saint-Denis et régent du royaume de 1147 à 1149, préoccupé de l'insolente puissance acquise par les chanoines à Compiègne, décida, en 1150, avec l'accord du roi Louis VII (1137-1180), de réformer l'abbaye Saint-Corneille en remplaçant les chanoines par des moines bénédictins venus de Saint-Denis. Le roi accorda en 1153 une charte de commune aux habitants de Compiègne qui avaient défendu les moines menacés par les chanoines expulsés ; auparavant, il avait abandonné une grande partie de son palais à l'abbaye réformée⁷. Ce geste du roi, comme la crise de pouvoir précédente entre pôle laïc et pôle ecclésiastique, paraissent de nature à justifier qu'un transfert du site du "château", ou au moins la création d'une nouvelle résidence fortifiée royale plus près de l'Oise, hors les murs du palais carolingien, entre celui-ci et le bourg Saint-Germain, sur le site de la "grosse tour du roi", ait été réalisée avant 1150. Ce nouveau château était implanté à proximité immédiate du pont de Compiègne qui, pour avoir été reconstruit à neuf sur ordre de saint Louis après 1250, ne devait pas moins exister avant cette date, depuis plusieurs siècles, au même emplacement⁸, fait décisif pour la croissance urbaine autour de l'abbaye (qui jouissait des droits seigneuriaux attachés au pont). C'est aussi la présence du pont qui justifiait le choix du nouveau site castral, à la fois en position de contrôler l'un des accès majeurs de la ville, et d'être lui-même desservi par cet axe viaire sans la contrainte de traverser préalablement l'agglomération.

La motivation initiale -voire la stratégie- du roi pour une telle fondation castrale à l'extérieur du vaste périmètre du palais carolingien et en marge de la ville, était une meilleure affirmation symbolique de son pouvoir tutélaire, de son autorité et de son indépendance. Cette affirmation s'adresse

(6) Chanoine MOREL, *Cartulaire de Saint Corneille de Compiègne*, Montdidier, 1904, I, p. 46.

(7) *Cartulaire...*, 1904, I, p. 118-119.

(8) L'histoire du pont de Compiègne avant Saint Louis est mal connue. On admet que le passage à gué primitif sur l'Oise était plus proche de l'église du bourg Saint Germain, mais cette situation n'a pu être remplacée par celle du pont "de Saint Louis" seulement en 1250, comme il est dit souvent, car dans ce cas, la ville aurait pris une autre forme.

tant aux chanoines qu'aux *burgenses* de Compiègne, sans oublier le sire de Pierrefonds, l'un des plus puissants seigneurs laïcs du Soissonnais au XII^e siècle, détenteur en ville d'un fief et d'une maison où il avait fait élever à une date inconnue, peut-être dès la première moitié du XII^e siècle, une tour monumentale⁹. On peut aisément rapprocher la politique du roi à Compiègne de celle mise en œuvre à Etampes, autre ville royale, à la périphérie de laquelle Louis VI fit réaliser vers la fin de son règne un nouveau château-fort, composé principalement d'une grosse tour résidentielle, remplaçant peu ou prou le palais fondé à la fin du Xe siècle par Robert le Pieux, qu'il possédait au cœur de la ville (au lieu-dit "le donjon"), palais associé à un monastère Notre-Dame et voisin de l'église paroissiale Saint-Basile¹⁰. Nous aurons à revenir sur cette comparaison, riche d'enseignements, entre Compiègne et Etampes.

La Grosse Tour et la chapelle du château royal de Compiègne

Le chroniqueur Helgaud de Fleury, auteur d'une "Vie" de Robert le Pieux (996-1031), qui renseigne sur le palais capétien d'Etampes, donne aussi une intéressante indication sur l'existence d'une première tour royale dans celui de Compiègne. Cet édifice dit "Tour de Charles", dont la forme et la situation ne sont pas précisées, contenait un oratoire, mentionné à propos d'un vol qui aurait été commis *in oratorio turri Caroli*¹¹. Une tradition locale, relayée par les historiens d'Ancien Régime, Bertheau ou Dom Grenier, identifiait "une grosse tour antique qui de temps immémorial s'appelait tour de César, et ensuite tour Saint-Michel", détachée à l'ouest de l'abbatiale romane Saint-Corneille, et effondrée en 1492, au "donjon" initial du palais carolingien, concédé aux religieux¹², ce qui n'est pas invraisemblable

(9) Dreu, seigneur de Pierrefonds de 1125 à 1160, a fait construire dans son fief d'Amblyen en Soissonnais, l'une des plus remarquables tours-maitresses castrales du temps. Le patrimoine des sires de Pierrefonds, comprenant la chatellenie de Pierrefonds, la seigneurie d'Amblyen et l'hôtel avec tour qu'ils possédaient à Compiègne, fut racheté par le roi Philippe-Auguste à la mort d'Agathe de Pierrefonds en 1192. Le roi céda en 1208 l'hôtel compiégnois aux bourgeois de la ville. Voir L. CAROLUS-BARRE, 1952, p. 108.

(10) Helgaud : "Vita Roberti Regis..." in *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. X (1767), p. 100 et 115. Sur la topographie d'Etampes et de ses résidences royales, voir M. CHATENET, J. FRITSCH et alii, *Etampes, un canton entre Beauce et Hurepoix*, Paris, Ed. du Patrimoine, 1999 (notamment, état général de la question par M. Chatenet, p. 39-41).

(11) Helgaud : "Vita Roberti Regis..." in *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. X (1767), p. 106.

(12) B.N.F. Ms, coll. de Picardie; Dom GRENIER : notice historique de Picardie ; vol. XI (n° 168 inv. Lauer) : f° 172. Un bâtiment médiéval tronqué à tourelle d'angle faisant partie de l'abbaye était nommé à la fin du XVIII^e siècle "Tour de César" (mais aussi auparavant "Tour de la Monnaie"). Il était sans rapport avec la tour supposée du palais carolingien : situé à la limite orientale du périmètre clos de l'abbaye Saint-Corneille, à l'angle de la rue Salle-l'Abbé et de la place de l'hôtel de ville, il présentait tous les caractères d'une porterie du XIII^e siècle (d'après la représentation qu'en a laissé Tavernier de Junquières) et était associée à la salle d'audience de l'abbé.

puisque les sources permettent de localiser l'ancienne *Aula* carolingienne au nord-ouest de l'abbatiale, sur la place dite "Cour-le-Roi"¹³, devenue place du marché avec halles en 1201. On pourrait supposer, en bonne logique mais avec beaucoup de réserves, que cette tour "de César" était la même que la "Tour de Charles" mentionnée par Helgaud¹⁴. La tradition rapportée par Dom Grenier y voyait deux édifices différents, car elle identifiait la "Tour de Charles" à la tour maîtresse du château capétien construit près de l'Oise -celle qui subsiste encore aujourd'hui- et plaçait au temps de Charles le Chauve des événements survenus dans la première moitié du XIIe siècle : l'abandon du "donjon" primitif aux religieux, la création du nouveau site castral. Indépendamment de cette chronologie aberrante, il faut retenir dans son principe le commentaire de Dom Grenier : "...ne se réservant du Palais que la salle royale appelée durant longtemps *La Cour du Roi*, à présent le marché aux fromages, le prince avait formé le projet de rapprocher son château de l'église de Saint-Germain, le long de la rivière..." Le savant historien mauriste précise en outre que "la Cour du Roi, (...) ne fut ajoutée au domaine de Saint-Corneille que par le roi Louis VI"¹⁵, concession qui, comme on l'a vu, paraît devoir être attribuée plutôt à Louis VII.

Dans le château des Capétiens à Compiègne fut fondée une nouvelle chapelle royale dédiée à saint Eloi, "...cette chapelle d'une très belle structure, disent des mémoires domestiques, et double à la façon de la Sainte-Chapelle de Paris, et placée à la Porte du Vieux-Pont, était la chapelle du palais de saint Louis"¹⁶. On reviendra plus loin sur la question de la localisation de cette chapelle. Mentionnée pour la première fois en 1173, elle est à cette date conférée par le roi Louis VII à un chapelain nommé Marc¹⁷. Il n'est pas indifférent d'indiquer ici que la structure à deux niveaux, propre à nombre de chapelles palatines du Moyen Âge, est déjà mise en application au palais royal de Senlis, vers le début du règne de Louis VII¹⁸. Si, à Compiègne, ce parti à deux niveaux est bien contemporain de la fondation initiale, et non le résultat d'une reconstruction de la chapelle, sous saint Louis par exemple, on doit admettre qu'un tel édifice conférait explicitement

(13) J. BARBIER, "Compiègne, palais mérovingien et carolingien, contexte politique et documentaire", in A. RENOUX, dir., *Palais médiévaux (France-Belgique)*, Le Mans, 1994, p. 37.

(14) On ne saurait affirmer que cette tour "Saint-Michel" était différente de l'édifice mutilé qu'on voit émerger à l'ouest de la nef de l'abbatiale sur la seule vue panoramique ancienne de Compiègne qui ait une vraie précision archéologique, le dessin d'Israël Silvestre, et qu'on devine sur la vue un peu antérieure de J. Duviert (1611). Cet édifice évoque plus un clocher occidental tronqué, qu'un "donjon".

(15) Dom GRENIER, f° 172.

(16) Dom GRENIER, f° 173.

(17) Dom GRENIER, f° 172, 174.

(18) La chapelle Saint-Denis du palais de Senlis est consacrée en 1142 ; voir C. CORVISIER, "Les châteaux de pierre des XIe et XIIe siècles dans l'Oise", in *L'art roman dans l'Oise et ses environs*, actes du colloque organisé par le GEMOB en octobre 1995, Beauvais, 1997, p. 207-220.

au nouveau château capétien le statut de palais, et -partant- que dès les années 1170, on a bien affaire à un complet transfert de site, ce château se substituant entièrement à l'ancien palais carolingien abandonné à l'abbaye Saint-Corneille et à la ville, au terme d'un processus de "dissolution" lente.

L'usage carcéral de la tour royale de Compiègne est attesté dès le règne de Philippe Auguste : La *Gesta Philippi Augusti* de Rigord la désigne comme lieu d'emprisonnement des Anglais pris à Loches en 1204, ainsi que de quatorze autres capturés à Courtrai, Saint-Omer, et Lille¹⁹. Les registres du cartulaire de Philippe Auguste, principalement le registre A, témoignent d'un important chantier de construction de murailles d'enceinte à Compiègne, actif dès avant 1211 et après 1212²⁰. Ces "murs avec quatre portes à doubles tournelles, pont, fossés et lices" faits sur ordre du roi, sont documentés par deux devis, l'un de 2000 livres, frais partagés avec les habitants, l'autre de plus de 3600 livres. Ils sont confiés à quatre "Maîtres" (*Magister*) : dont Gautier de Mullet et Guillaume de Flamenville, déjà associés pour le chantier de l'enceinte de la rive gauche à Paris. Il s'agit sans équivoque du chantier de l'enceinte de la ville, qui exclut le bourg Saint Germain. Si ce nouveau mur d'enceinte passait assurément à proximité de la grosse tour et enveloppait sur deux côtés les bâtiments du palais, rien n'indique -bien au contraire- que ceux-ci aient été été pourvus à cette occasion d'une enceinte particulière qui aurait créé un retranchement défensif du côté de la ville.

Les Dominicains dans le palais de saint Louis, nouveau transfert de site

Selon un scénario réalisé aussi en même temps à Senlis, dans l'ancien palais de Louis VI, l'emprise du château ou palais capétien de Compiègne fut considérablement réduite par les aliénations qu'y opéra saint Louis au bénéfice de ses fondations pieuses, principalement le couvent des Jacobins, dont la création fut approuvée par le pape Alexandre IV en 1258. L'Hôtel-Dieu, fondé à partir d'un établissement préexistant, Saint-Nicolas au Pont, et mis en fonction dès 1259, était situé plus près encore de la Grosse Tour, mais de l'autre côté de la rue du Pont qui délimitait les parties privatives du palais au nord-est ; toutefois le roi avait donné une portion des jardins du palais au nouvel établissement hospitalier²¹. A l'usage du roi et de ses officiers, outre

(19) Dom GRENIER, f° 173, indique en outre : "Gui, comte de Flandres, qui s'était rendu à Charles, comte de Valois, y fut conduit en 1300 ; il y mourut en 1304, âgé de plus de 80 ans.... Enfin, un maréchal de France, Pierre de Rieux, y fut enfermé sous le roi Charles VII, par l'inhumanité de Guillaume de Flavy, comme appert par l'inscription qui était attachée autrefois à une crois placée dans la rue du Vieux-Pont en face de la porte de la grosse tour..."

(20) Registre A, Bibl. du Vatican, Ms Ottoboni 2796, ed. L. DELISLE : *Le premier registre de Philippe-Auguste...* Paris, Champion, 1883, f° 92-94 ; V. MORTET et P. DESCHAMPS : *Recueil de textes...*, 1929, n° CV, p. 215. Registre C, Arch. Nat., J.J. 7-8, f°2 v°.

(21) Dom GRENIER, f° 173.

la Grosse Tour et la chapelle palatine Saint-Eloi, ne restait plus qu'un corps de logis, nommé dans les textes : *Hôtel du Roi*, ou *Salle Saint-Louis*, peut-être parce qu'il avait été construit par ce souverain dans le nouveau périmètre réduit de son palais.

C'est à la même époque, après 1250, toujours sous l'autorité de saint Louis, qu'a été reconstruit le pont sur l'Oise, et, peut-être, au moins en partie, la porte de ville correspondante, qui, d'après les sources iconographiques les plus fiables des XVII^e et XVIII^e siècles, comme le dessin d'Israël Silvestre conservé au musée du Louvre (fig. 1), paraît avoir été à la fois un

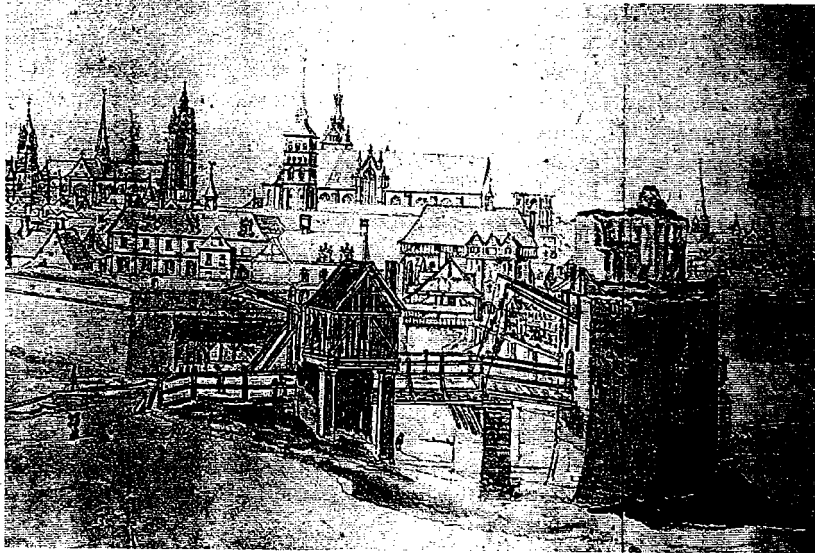


Fig. 1. "Vue de Compiègne", dessin d'Israël Silvestre, milieu XVII^e siècle, détail. Paris, Musée du Louvre, cabinet des dessin (n° Inv. 33075). Au centre, la porte du pont et chapelle royale ; à droite, au-dessus de la tour-porte de tête de pont, la "grosse Tour".

ouvrage d'entrée et une haute chapelle, correctement orientée, comportant plusieurs travées et une abside à pans. Malgré sa curieuse implantation, cet édifice dont l'abside attenait à l'Hôtel-Dieu sans en faire partie, peut être identifié, faute d'une meilleure hypothèse, à la chapelle palatine Saint-Eloi, dont on a vu qu'elle était placée à la Porte du Vieux-Pont²². On la trouve aussi nommée chapelle Saint-Louis, en 1575²³. Le rez-de-chaussée de la

(22) Dom GRENIER, f° 173.

(23) A propos de trois canonnières alors à percer dans le mur de ville tenant à la chapelle Saint-Louis... derrière l'Hôtel Dieu. A. BAZIN, *Topographie de l'ancien Compiègne*, Paris, 1905, p. 431. L'appellation semble bien associer cette chapelle aux réaménagements apportés au château par saint Louis, comme le fera plus tard implicitement Dom Grenier.

première travée de la chapelle du palais de Senlis constitue d'origine le porche d'entrée des salles du palais. La chapelle palatine de Compiègne aurait offert une adaptation de la même formule à une porte de ville. Cette formule est rare, mais avait été réalisée à plus grande échelle en terre d'Empire, à Trèves, lorsque l'église romane à deux étages dédiée à saint Siméon, fut greffée sur l'illustre *Porta Nigra* de l'enceinte romaine.

On observe d'ailleurs qu'à Compiègne, le vocable "Porte Chapelle", avant de se fixer sur l'ancienne porte de Choisy, au sud-est de l'enceinte de la ville, paraît avoir été ponctuellement employée pour désigner la porte du Pont, comme c'est le cas dans la relation d'une tentative de coup de main sur la ville par les Ligueurs le 24 octobre 1589²⁴. Des travaux d'entretien attestés par les rôles du bailliage de Senlis en 1299 et 1305, concernent séparément la "chapelle royale" et le "château royal" de Compiègne, et la "Tour de Compiègne", à la porte de laquelle est entretenue en permanence une lampe allumée²⁵. Par lettres d'août 1308, confirmées en juin 1313, Philippe Le Bel confia le service de la chapelle du palais de Compiègne, aux frères du Val des Ecoliers de Royal-Lieu, avec les revenus d'une maison, y compris une grange (ou une écurie), située derrière la Grosse Tour, ou "notre tour de Compiègne"²⁶. De nouveaux empiètements au bénéfice des fortifications de la ville durant la guerre de Cent Ans auraient décidé Charles V à faire "construire un nouveau palais à l'autre extrémité de la ville, vers la porte orientale dite de la Chapelle à effet de quoi le monarque acquit plusieurs maisons (...) appartenant à Saint-Corneille, qui furent abbatues et démolies vers l'année 1374 (...) Le roi séjournant à Compiègne n'habitait plus l'ancien palais..."²⁷. Ainsi, le château royal de Compiègne, investi -cette fois de la volonté du roi- par des établissements religieux, rogné par l'emprise des défenses de la ville, sans doute aussi étouffé par des constructions parasites, changeait une nouvelle fois de site.

Le "donjon" et la capitainerie de Compiègne.

Le noyau subsistant de *l'ancien palais*, vraisemblablement un complexe resserré comportant la Tour, des locaux annexes et l'*Hôtel du Roi*, qu'on suppose mitoyen de cette tour, pourvu d'une façade surplombant le

(24) Les Ligueurs tentèrent d'escalader le mur de ville entre la *Porte Chapelle* et la *Tour de Charles le Chauve* ; cité par A. BAZIN, p. 433.

(25) R. FAWTIER : *Comptes Royaux*, t. I, Paris, 1953 : Comptes Généraux -Rôle des bailliages de France pour la Toussaint 1399 (BN, Ms fr 10365, fol. 1-39), n° 1796 : "*pro operibus in capella regis Compendii, 4l.*", n° 1797 : "*pro operibus in castro ibidem, 15l 11s.*" -Rôle des bailliages de France pour le terme de l'ascension 1305 (BN, Ms, Baluze 394, fol 695, 1-45) Bailliage de Senlis, dépenses : n° 4730 : "*pro quadram lucerna ardente continue ante portam turris de Compendio, ad hunc terminum, 8s*".

(26) Dom GRENIER, f° 174, "*inter domos et stablam, existentia vetue turrim nostram Compendii*".

(27) Dom GRENIER, f° 174.

mur d'enceinte en front d'Oise, n'est nommé "donjon" (terme rarement synonyme strict de "tour" dans les textes anciens), qu'à partir du début du XVe siècle. On trouve en 1409 : "le dongeon d'envers la rivière", en 1430 : "Grosse tour proche le dongeon et proche à la porte du pont de rivière Oise"²⁸. Cette appellation exprime sans doute à la fois le caractère compact de cet ensemble résiduel et le *distingo* avec le nouveau palais. En 1432, le front d'enceinte de ville vers l'Oise, non loin du "donjon" fut renforcé d'un nouvel ouvrage, la tour des Jacobins²⁹, qui paraît correspondre à la tour de l'angle ouest de l'enceinte de ville, plus forte que les autres. Cette dénomination de tour des Jacobins a parfois été employée concurremment, plus tard, pour désigner la grosse tour royale elle-même. Celle-ci est déjà au XVe siècle mentionnée sous plusieurs autres appellations : "Tour de l'Hôtel du Roi" dans un compte rendu à la ville en 1434, et à propos de l'incarcération du maréchal de Rieux en 1438, "Tour du Capitaine" parce que, depuis 1418, le gouverneur militaire représentant le roi y élisait domicile. Le registre de l'hôtel de ville de Compiègne pour les années 1499 et 1500 précise qu'on allait chercher chez le capitaine, au matin, les clefs des portes de la ville et qu'on les lui rapportait le soir. Le registre de 1499 prouve que la tour abritait aussi un magasin d'armes et d'habillement de guerre et une salle d'Audience de l'écu des Tailles et Aides de la ville. La formule la plus constante reste "*La Tour de Compiègne, parce tous les fiefs mouvant du roi à Compiègne relevaient de cette grosse tour*"³⁰.

Décadence de la Grosse Tour et des restes du palais

Probablement endommagés par les sièges de 1427 et 1430, la Tour de Compiègne et l'Hôtel du Roi connurent un sort différent : le second, de structure moins robuste, était en ruines et inutilisable avant la fin du XVe siècle, au point que les officiers royaux demandèrent au corps de ville, en 1487, de leur céder la grande halle pour y transférer l'Auditoire royal, parce que les prisons de l'Hôtel du Roi étaient *despecées*³¹. La ville fit à ses frais l'année suivante, des réparations à la poterne près de l'Hôtel du Roi,

(28) B.N.F. Ms, coll. de Picardie ; vol n° 21 (inv. Lauer) : "notes sur les rues et monuments de Compiègne et sur le séjour des rois en cette ville par BERTHEAU", f° 42.

(29) BERTHEAU, f° 43, v° : "Tour des Jacobins, pour la fortification de la ville, de fond en comble en pierre de taille à chaux et sablon, consistant en un demi-rond saillant sur la muraille"... "construite en May 1432 par délibération de Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne, et de plusieurs bourgeois..."

(30) Dom GRENIER, f° 173. La Grosse Tour a connu plusieurs autres appellations concurrentes, pseudo-historiques, attestées aux XVIe et XVIIe siècle : Tour de Charles le Chauve, Tour Saint-Louis. Sur le plan de Compiègne vers la fin du XVIIe siècle par F. de La Pointe (B.N.F., Est., Va topo. Oise, Compiègne), elle est même nommée "Tour Guillaume de Flavy", ce qui ne l'empêchera pas d'être appelée au XIXe siècle : "Tour Jeanne d'Arc" ! L'appellation "Tour Beauregard" est postérieure à 1738.

(31) A. BAZIN, p. 401-402.

aux “galeries qui s’y trouvaient par derrière” (probablement des galeries d’escarpe du mur de ville, créées après 1430), et au pont de Compiègne³². La Grosse Tour, quoique délabrée et probablement dépourvue de toit, était encore utilisable au plan défensif au début des guerres de Religion : en 1575, parmi les travaux de réparations des fortifications confiés aux maçons Bernard Tirlet et Mathieu Lemaire, on note le percement de quatre canonnières à la “Grosse tour du capitaine”³³. Pourtant, l’ingénieur topographe du roi et dessinateur Claude Chastillon, actif surtout dans les décennies 1590-1610, et après lui les auteurs de vues panoramiques ou cavalières du XVII^e siècle (Joachim Duviert, 1611, Israël Silvestre, Jollain, 1657, Aveline...) représentent désormais presque invariablement la tour largement éventrée (fig. 2), sans indiquer de bâtiments attenants, les ruines de l’ancien Hôtel du Roi ayant sans doute été démolies au cours du XVI^e siècle. La refonte des fortifications à cette époque est quoiqu’il en soit responsable d’importants bouleversements entre le site castral et l’Oise, dus aux travaux de terrassement rehaussant le remblai à l’intérieur des murailles pour en faire un rempart susceptible de porter l’artillerie. Cette première campagne de renforcement des fortifications, qui ajouta un bastion baigné par l’Oise à gauche du pont, devant l’Hôtel-Dieu, et un autre dans l’angle ouest de l’enceinte,

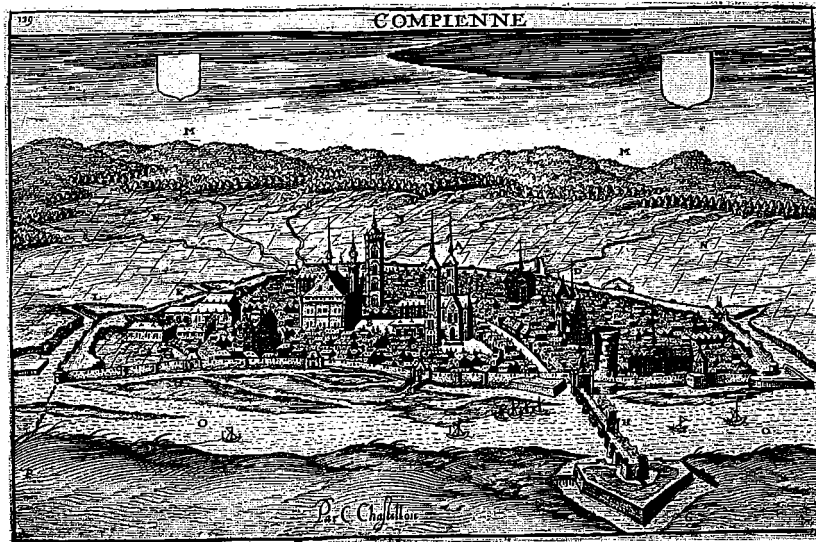


Fig. 2. Vue cavalière de Compiègne par Claude Chastillon, gravée par Jean Boisseau pour le recueil *Topographie Française* (1641). Musée Antoine Vivenel (inv. 1971.01.15).

(32) A. BAZIN, p. 451 et 452.

(33) A. BAZIN, p. 431.

enveloppant la tour des Jacobins, sera complétée en 1657-1660³⁴ par une nouvelle reprise des fronts des remparts sur l'Oise, qui supprima apparemment plusieurs tours de flanquement du XIII^e siècle.

De plus, derrière la Grosse Tour, côté ville, s'étendaient les bâtiments privés de l'Hôtel Saint-Nicolas, attesté depuis les années 1570, qui devint poste aux chevaux avant 1734. A cette date, le plan de Compiègne par Nicolas Chandellier indique que des annexes à l'arrière des premières maisons de la rue du pont venaient parasiter les ruines de la Grosse Tour, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du volume circulaire. L'une de ces maisons était appelée en 1628 l'Hôtel des Trois Gobelets. Le nouveau pont de Compiègne, dont la construction était achevée en 1733, entraîna la marginalisation -avant l'abandon- de l'ancien itinéraire, la rue étant rebaptisée "de l'ancien pont" sur le plan Chandellier.

Les avatars d'une ruine dans la ville

Figée dans sa ruine et préservée comme symbole de suzeraineté, la Grosse Tour survécut aux démolitions de la chapelle royale et de la muraille de ville, opérées au milieu du XVIII^e siècle. Elle avait cependant été concédée par le roi à titre gracieux dès 1738, avec l'ancienne capitainerie, et la totalité du terrain sis sur le rempart nord et ouest, au pourtour de l'enclos des Jacobins, à un particulier, le sieur Franssure de Villers, qui y établit une propriété dite *Le Beauregard*³⁵, nom qui, aujourd'hui encore, reste attaché à la tour. Cette aliénation est liée au déclassement militaire de la ville et de l'enceinte de Compiègne, avec suppression de la charge de capitaine, et permettait de transformer la zone de servitude militaire sur le rempart en jardin en terrasse privatif jouissant d'un "beau regard" sur l'Oise.

La chapelle et la porte du Pont n'existaient plus lorsque Dom Grenier, l'historien mauriste de la province de Picardie, actif entre 1767 et 1786, vint à Compiègne pour ses recherches : il fit lever le plan (fig. 3) et donna une description des ruines de la Grosse Tour, qu'il croyait construite au temps de Charles le Chauve, comme tous ses contemporains. En 1792, l'esprit révolutionnaire inspira une pétition, non suivie d'effet, demandant sa démolition³⁶, mais -là encore- toute ruinée qu'elle fût, la tour demeura tandis qu'on démolissait à ses pieds le ci-devant couvent des Jacobins. En 1818, le Beauregard, maison et jardin, avec les ruines de la tour, fut vendu par la famille Boudier, propriétaire depuis 1774, à Joseph Lavoignat. Dessinée à cette époque par "l'antiquaire" compiégnais Léré (fig. 4), puis par l'artiste romantique Constant Bourgeois (fig. 5), la tour allait changer d'aspect, son propriétaire

(34) A. BAZIN, p. 452.

(35) A. BAZIN, p. 121-122.

(36) Publiée dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. IV, p. 20.

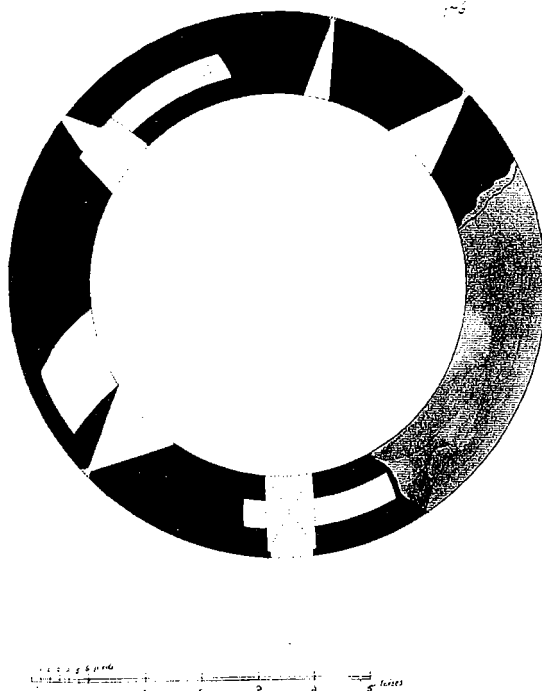


Fig. 3. Plan géométrique de la tour de Compiègne, dessin lavé, Paris, BNF, Manuscrits, coll. de Picardie, Dom Grenier, notice historique de Picardie ; vol. XI (n° 168 inv. Lauer) : f°. 172.

ayant entrepris d'y ériger un belvédère pittoresque. Il établit aussi à l'intérieur une construction de trois étages dont la couverture en ardoises, mal conçue (égoûts non débordants) fut cause d'infiltrations dans les maçonneries et de dégradations des parties hautes³⁷. Le classement de la tour, évoqué dans le premier rapport au ministre de l'Intérieur du premier inspecteur général des Monuments Historiques, Ludovic Vitet, au début de l'année 1831³⁸, ne fut pas adopté. En 1837, le nouvel acquéreur de la Tour, puis de l'ensemble de la propriété du Beauregard, Charles-Eugène de Bicquille, fit détruire les constructions insolites de son prédécesseur³⁹. Le 4 avril 1868 à 4 h 30 du matin, la tour s'écroula partiellement ; des maçonneries encore

(37) Ed. CAILLETTE de L'HERVILLIERS, *Compiègne, sa forêt, ses alentours, études et souvenirs, historiques et archéologiques*, Compiègne, 1869, p. 188.

(38) L. VITET : *Rapport à M. le Ministre de l'intérieur sur les monuments... des départements de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne...* Paris, Imp. royale, 1831, in-8°.

(39) voir A. BAZIN, pp. 121-125.

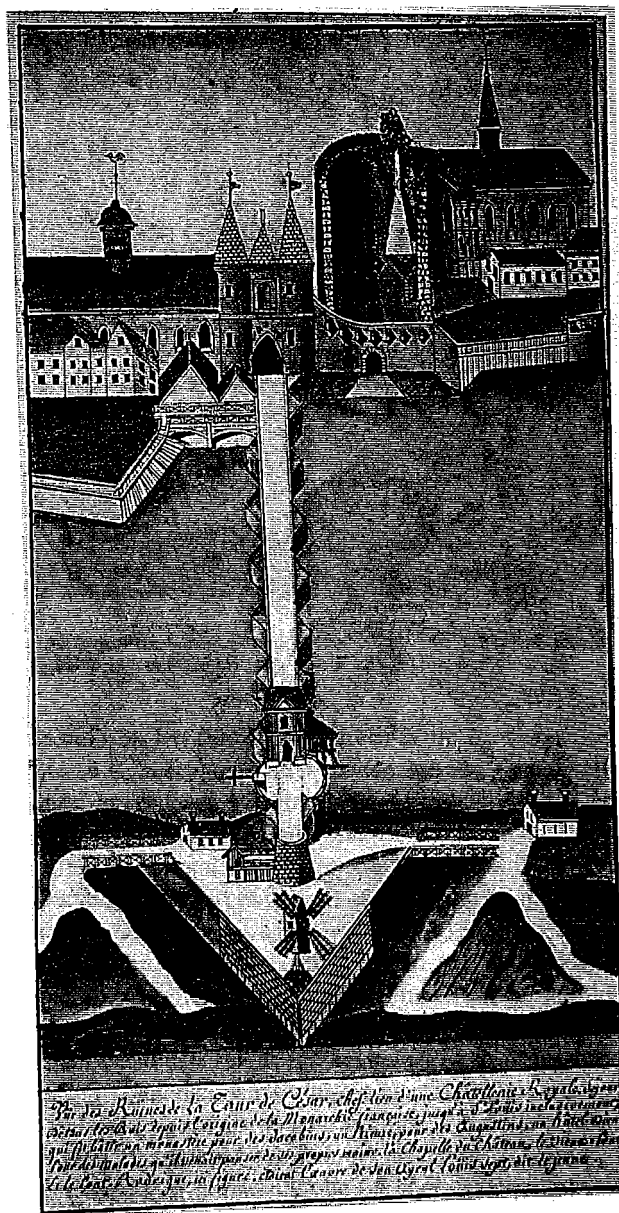


Fig. 4. "Vue des ruines de la tour de César", dessin de Léré (c. 1815), Compiègne, Bibl. municipale, fonds Léré, dessins Grf., S'inspirant à la fois de l'état des lieux (pour la tour) et de la vue cavalière de Jollain (1637), Léré est fidèle au plan qu'il copie partiellement pour le pont, mais infidèle pour la porte du Pont. On retrouve le même travers dans une autre copie de Jollain lithographiée au XIXe siècle par Gustave Blot.

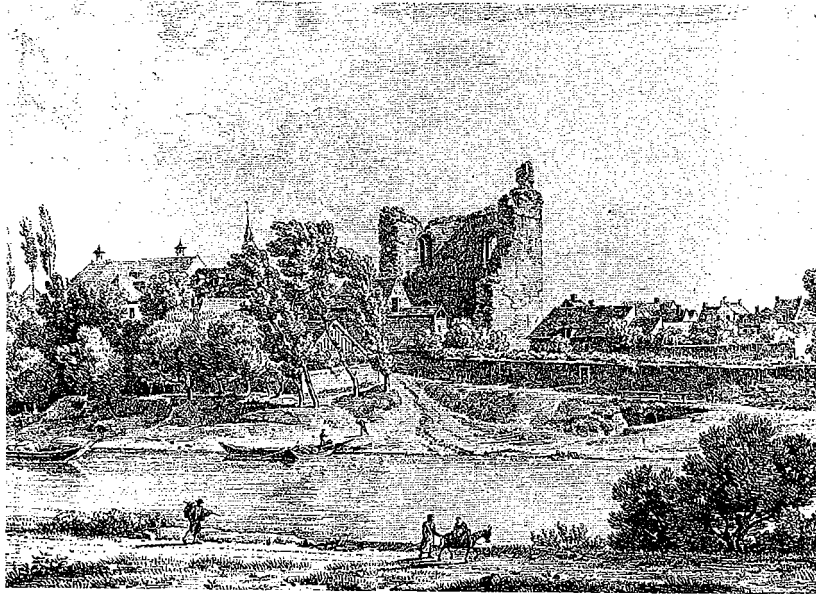


Fig. 5. La tour vue de l'autre côté de l'Oise, au nord-ouest, dessin de Constant Bourgeois, lithographié par François Delpech (1818), Musée Antoine Vivenel (inv. 1971.02.19).

suspendues en porte à faux, représentant 600 m³ de matériaux, furent détruites le lendemain par précaution. Une proposition de cession de la tour à la ville par le propriétaire, sous condition de restauration, fut acceptée au conseil municipal du 14 mai 1868, sous réserve de ne pas s'engager à y effectuer des travaux onéreux. Faute de notification de cette acceptation mitigée, le propriétaire renonça à la cession et fit restaurer la tour à ses frais, dans une optique de consolidation et de pittoresque assez peu respectueuse de l'état archéologique (fig. 6). En 1900-1904, les abords furent bouleversés par la démolition de vieilles maisons, le démembrement de la propriété du Beauregard, et le tracé de nouvelles voies (rue d'Austerlitz), ces travaux d'urbanisme aboutissant à l'isolement des ruines stabilisées, dans laquelle un constructeur de cycles, M. Decurrey, installa son atelier (fig. 7). La question du traitement de l'édifice, désormais bien en vue, et de son classement, redevenaient d'actualité. L'architecte en chef des Monuments Historiques, Henri Bernard, dans un rapport rendu à l'administration le 9 janvier 1905, date la tour de "l'époque carolingienne ou au moins des débuts de l'art roman"⁴⁰. Le projet de protection n'aboutit pas, mais sous la pression du propriétaire, qui

(40) Dossier de protection M.H., ministère de la Culture, service des Monuments Historiques, bureau des protection.



Fig. 6. La tour vue du nord vers 1895, vignette gravée de Gustave Fraipont (Bruxelles, 1849 - ?).

menaçait de démolir la tour tout en n'acceptant de s'en défaire que pour un prix excessif, la ville finit par la racheter pour y aménager un square après démolition de l'atelier, chose faite en 1923.

Après l'arrêté de protection officielle de l'édifice, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 30 mai 1927, une campagne de travaux de consolidation des parties hautes, assez drastique, entraîna l'arasement d'environ 2 m de l'élévation supérieure des ruines, déjà rabais-sée d'autant en 1868. C'est cet état qui a été stabilisé depuis, au prix de nouveaux travaux de gros entretien et de protection des arases effectuée vers 1990 (fig. 8).

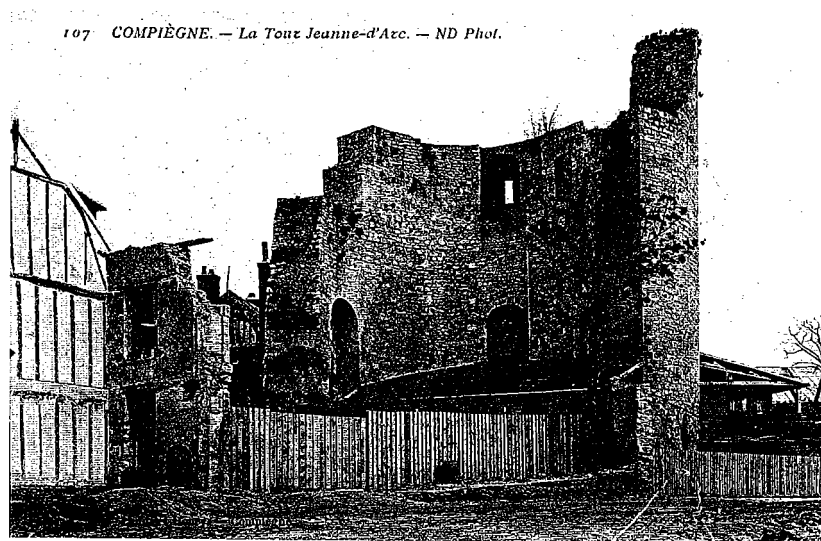


Fig. 7. La tour "Jeanne d'Arc", vers 1905, carte postale, Musée Antoine Vivenel (inv. 1995.14.1190).

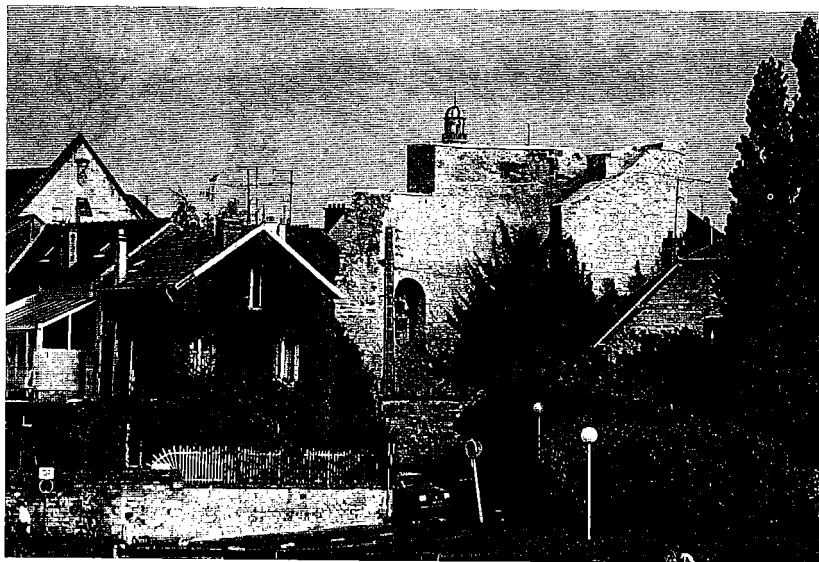


Fig. 8. La tour dans son état actuel, vue sous le même angle que la lithographie de Bourgeois (Fig. 5), photo C.C.

ÉTUDE DES FORMES ARCHITECTURALES ET ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

Le château (*Pl. I*)

Bien que les étapes de l'évolution topographique de Compiègne et de ses résidences royales soient documentées par les textes, comme on l'a vu, à diverses époques depuis le Haut Moyen Âge, il faut attendre la fin du XV^e siècle pour que des sources graphiques et iconographiques dignes de foi viennent apporter leur contribution. Compte tenu de la précocité et de l'importance des transformations apportées au château capétien, une tentative de restitution de principe en plan n'est guère plus aisée pour cet ensemble dont reste la tour-maîtresse, que pour le palais carolingien. En effet, les vues cavalières ou panoramiques et les plans dessinés entre la fin du XVI^e et le XVIII^e siècle sont d'un faible secours, puisqu'à cette époque la Grosse Tour était déjà en ruine, les bâtiments résidentiels attenants formant le *donjon* et l'*Hôtel du Roi* avaient été détruits, cet ensemble n'étant en tout état de cause, depuis les fondations religieuses de saint Louis, qu'un résidu du château initial.

De l'exploitation des sources faite ci-dessus dans la partie historique, on peut rappeler toutefois, en les simplifiant, quelques pistes restitutives qu'on doit considérer comme des hypothèses de travail.

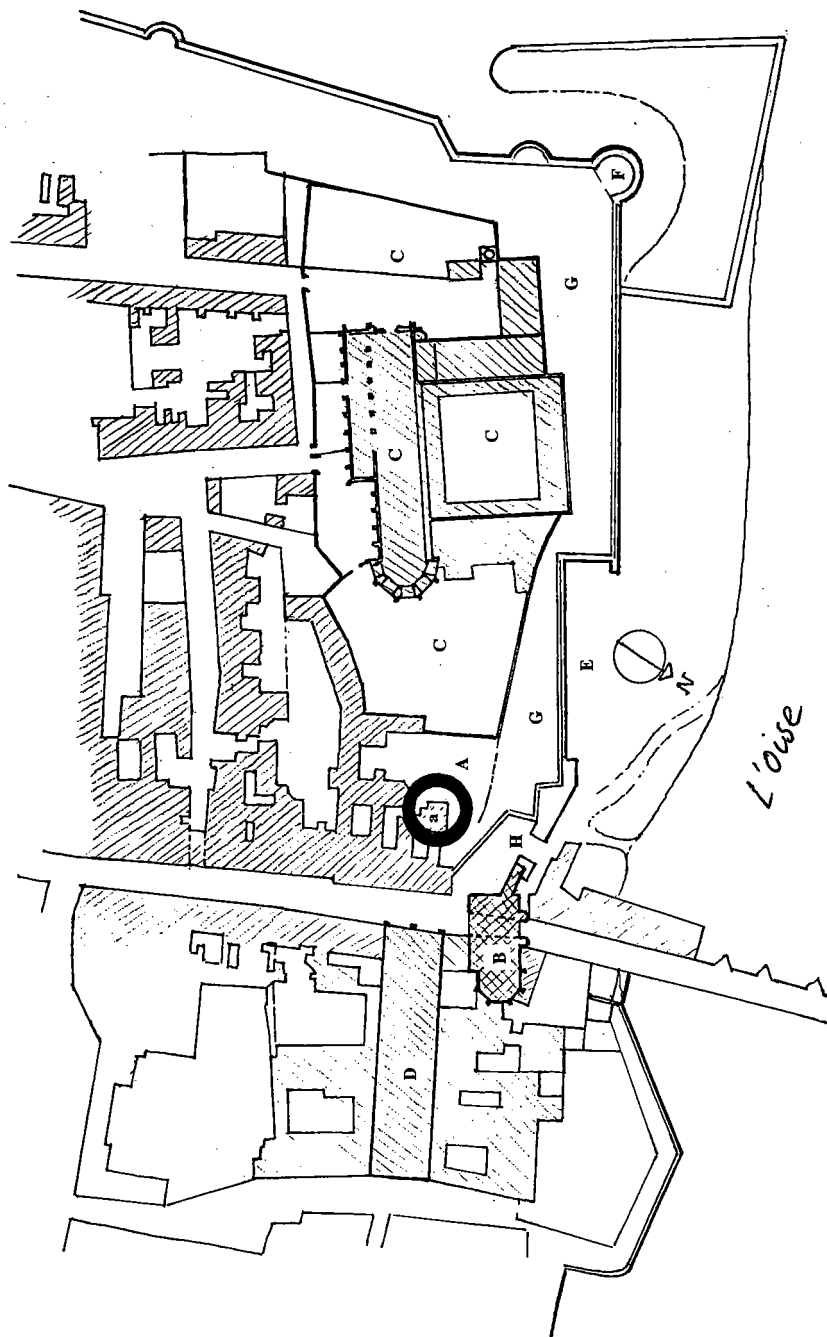
- Le noyau résidentiel ou "donjon" du palais capétien de Compiègne s'est agrégé autour de la Grosse Tour, avec reconstructions de bâtiments, dont l'*Hôtel du Roi*, au temps de saint Louis, ce qui laisse croire qu'à l'origine, la tour bénéficiait d'un plus grand isolement.

- La chapelle du château était construite sur la porte du Pont, et à ce titre faisait partie à la fois du complexe palatial et de l'enceinte de ville construite sous Philippe Auguste. L'étage haut de cette chapelle devait donc être relié directement aux appartements royaux du château, soit qu'un bâtiment y ait été attenant, soit qu'une galerie ait assuré le raccord. La dernière et unique forme connue de cette chapelle-porte remonte peut-être à la fondation initiale de Louis VII, mais peut aussi résulter d'une reconstruction du temps de saint Louis.

- L'emprise du château était à la fois délimitée et en partie traversée par la rue du pont, de telle sorte que cet accès de la ville était placé sous le contrôle du château royal. Une poterne percée dans le mur de ville mettait le secteur castral en communication directe avec les berges de l'Oise.

- Le terrain assez vaste contenu dans le périmètre castral qui fut abandonné par saint Louis pour le couvent des Jacobins, et qui avait été auparavant contourné par l'enceinte de Philippe Auguste, pouvait correspondre auparavant aux cours et aux jardins privés du palais.

- Le bâtiment résidentiel dit *Hôtel du Roi*, vraisemblablement construit au XIII^e siècle, sous saint Louis, devait s'élever sur la muraille de ville de



Pl. 1. Plan du site du château royal capétien et de ses abords. Etat des lieux en 1734, d'après le plan de Compiègne par Nicolas Chandelletier. Dessin C. Corvisier. A : la Grosse Tour/la : maison construite dans la Grosse Tour - B : Porte du Pont et chapelle du château royal - C : Couvent des Jacobins - D : Hôtel-Dieu - E : Emplacement présumé du "Logis du roi" - F : Tour dite des Jacobins à l'angle ouest de l'enceinte de la ville - G : Rempart de ville, puis (1738) jardin du Beauregard - H : poterne vers l'Oise.

Philippe Auguste, en bordure d'Oise, à proximité de la Grosse Tour, par exemple au point où le plan Chandellier indique dans le mur d'enceinte un fort retraits d'alignement difficilement explicable.

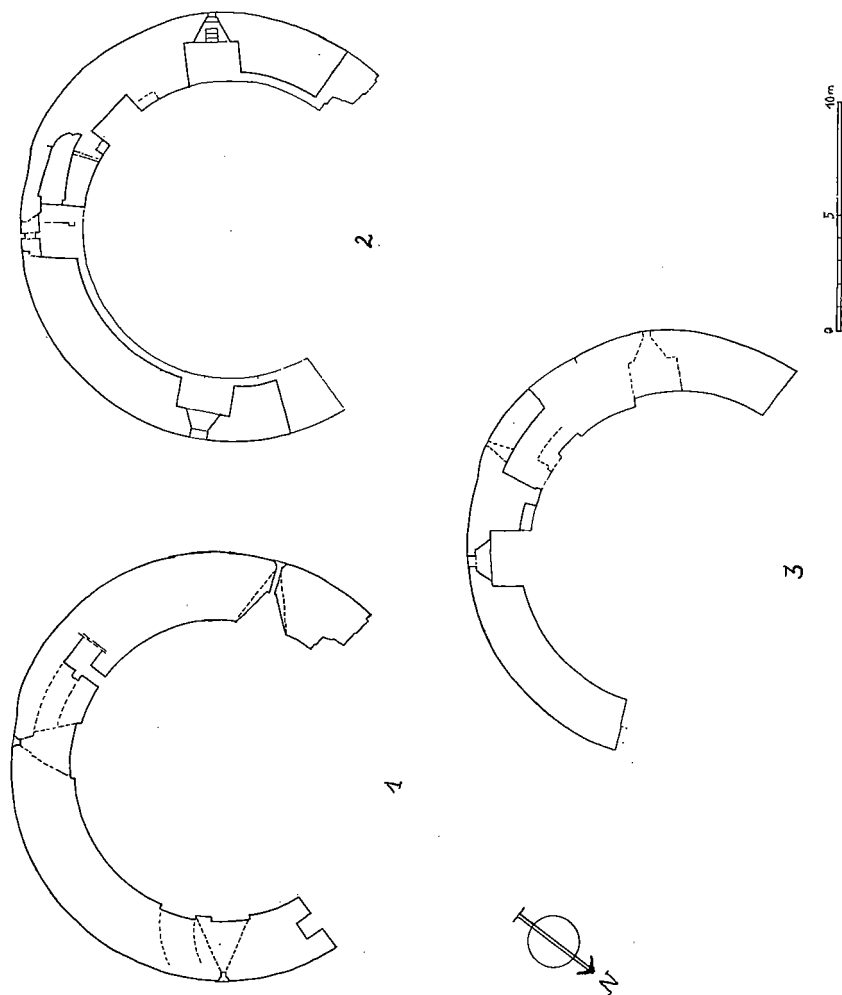
En dehors de ces éléments, aucun texte et aucune donnée archéologique ou parcellaire n'atteste d'une enceinte fortifiée qui aurait solidement isolé le château de la ville. On se trouve donc, avec une situation topographique très différente, dans un cas comparable à celui du "Châtel" des comtes de Champagne à Provins vers le milieu du XIIe siècle : les éléments architecturaux symboliques et résidentiels du château comtal, Grosse Tour et Palais, inclus dans une enceinte lâche, n'y sont pas nettement séparés de l'espace urbain, de ses rues, de ses maisons et de l'équipement religieux, en l'occurrence une collégiale castrale et son quartier, implantée entre la tour et le palais. Dans ce cas de figure, faute d'une déclinaison d'enceintes échelonnées, hiérarchisées, la Grosse Tour constitue l'élément fort, isolé, retranché individuellement par sa masse, son unité architecturale, sa force passive, et, chemisée ou non d'une enceinte rapprochée, elle est à elle seule le "donjon", l'expression première du détenteur de la puissance publique et de la suzeraineté. Peu changée à Provins, cette typologie castrale a été profondément modifiée à Compiègne dès le XIIIe siècle, château et donjon se confondant en un complexe compact et resserré autour de la Grosse Tour.

La Grosse Tour (Pl. II-III-IV)

Dans l'état actuel des lieux, autour et à l'intérieur de la Grosse Tour de Compiègne, le sol de la ville règne un peu plus de 5 m au-dessus de l'Oise. Ce niveau de sol était plus bas à l'époque de construction de la tour d'environ 3 m, et a été rechargé après coup ; le plus gros de ce remblaiement paraît assez précoce, et pourrait être la conséquence des travaux de terrassements engendrés par la construction de la muraille de ville sous Philippe Auguste. La Tour a donc été fondée à l'origine sur une terrasse alluviale en zone inondable en cas de crue. Il y a tout lieu de croire que son pied n'était ni environné d'un fossé, ni emmotté. Rien ne crédite ou n'infirme l'existence passée d'une muraille de chemise qui aurait pu en environner la base.

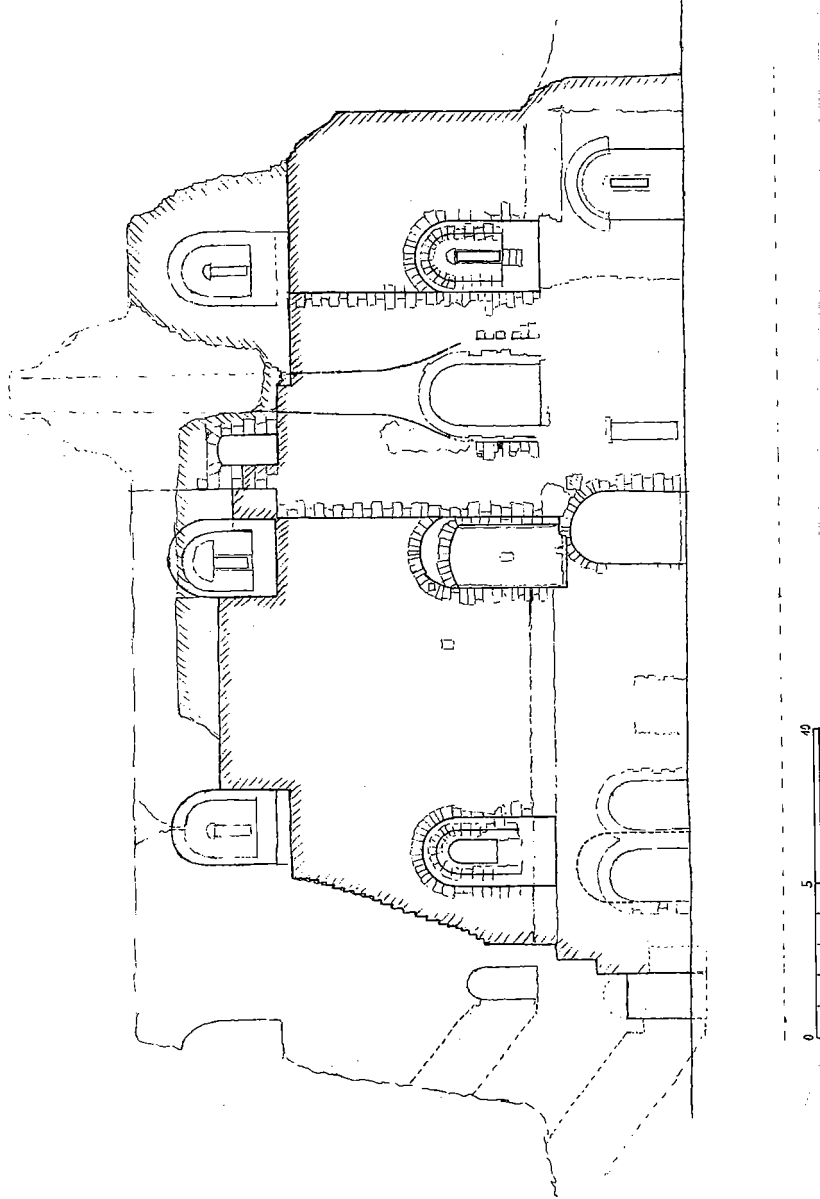
Structure générale et mise en œuvre

Le cylindre assez imparfait que forme la tour atteint un diamètre extérieur de 18 m 50, mais sa hauteur actuelle maximale de 15 m n'est pas significative. Avant les arasements relativement récents qu'elle a subi, elle était de plus de 18 m, élévation à laquelle il faut ajouter une partie enterrée du fait du surhaussement du sol environnant, ce qui porte à environ 21 mètres la hauteur initiale de la tour, jusqu'à l'arase du gros mur, non compris le probable parapet crénelé du couronnement défensif. La logique des aménagements intérieurs tend en effet à démontrer que l'arase ruiniforme conservée en partie jusqu'au début du XXe siècle correspondait bien à celle d'origine (fig. 9). Cette faible élévation, distribuée à l'intérieur en une salle basse et

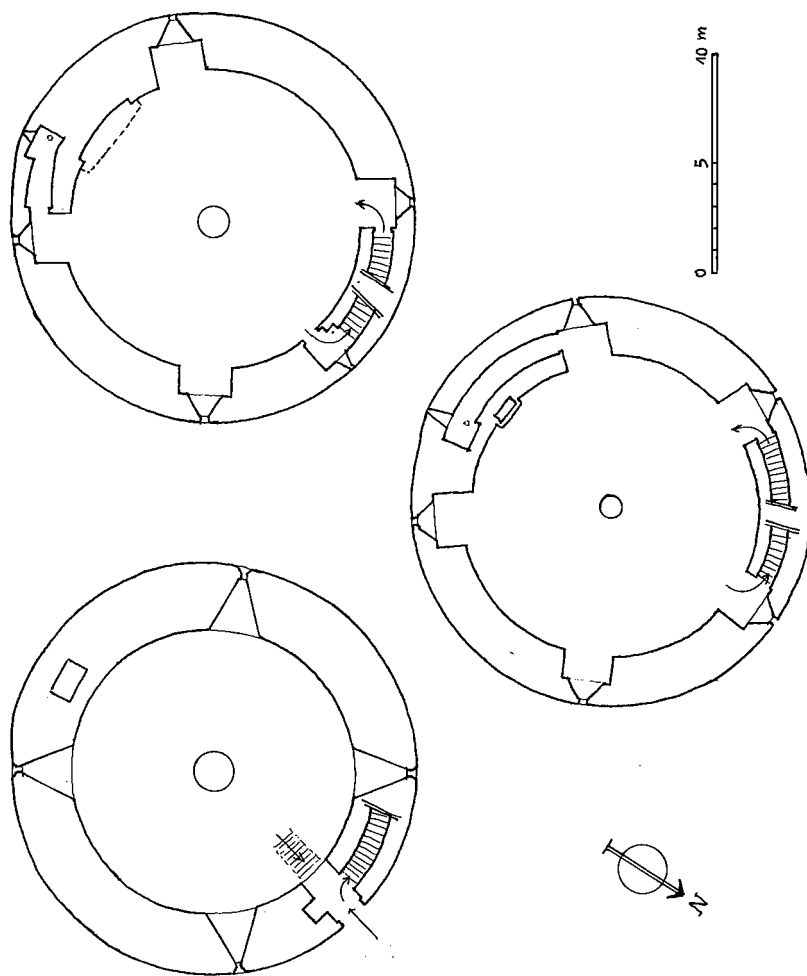


Pl. II. Plan des trois niveaux de la Grosse Tour, état actuel. Relevé et dessin C. Corvisier.

deux étages, donnait à la tour un volume extérieur massif, tassé, tendant peu à la verticalité, et justifie l'épaisseur murale à la base, variant de 2 m 70 à 3 m, soit : relativement peu importante proportionnellement au diamètre. L'épaisseur décroît en élévation à la faveur d'une retraite intérieure de 40 cm correspondant au niveau de sol du premier étage. Cette retraite n'affecte pas la totalité du périmètre de la muraille circulaire, puisqu'un petit segment de circonférence, vers le sud, conserve la même épaisseur de la base jusqu'au second étage (fig. 10). Dans le même secteur, vers l'extérieur, la maçonnerie murale est en outre légèrement surépaissie, comme rechargée, ce qui donne au cylindre un tracé déformé, irrégulièrement renflé. Cette anomalie locale s'explique en partie par les aménagements faits dès l'origine aux dépens du mur.



Pl. III. Elevation inérieure développée de la Grosse Tour. Relevé et dessin C. Corvisier. Contour hachuré à gauche : limites actuelles de la ruine ; Contour hachuré à droite : limites de la ruine au début du 20e siècle ; Contour sans hachures : limites de la ruine dans la première moitié du 19e siècle.



Pl. IV. Plan des trois niveaux de la Grosse Tour, état d'origine restitué. Relevé et dessin C. Corvisier.

Les sols des étages étaient portés par des planchers dont il ne reste plus trace, mais la largeur du volume intérieur (13 m 60 au premier étage) laisse supposer, conformément au cas d'autres tours maîtresses comparables⁴¹, que la poutraison devait en être délestée par un pilier central de maçonnerie, ce qui induit une disposition rayonnante des bois. Ce pilier devait logiquement se répercuter aux étages, et deux dessins de C. Bourgeois, l'un lithographié en 1818, l'autre gravé vers 1820 (fig. 11), prouvent que les pièces de bois rayonnantes du plancher du second étage portaient (faute de retraite d'épais-

(41) Etampes, Maurepas...

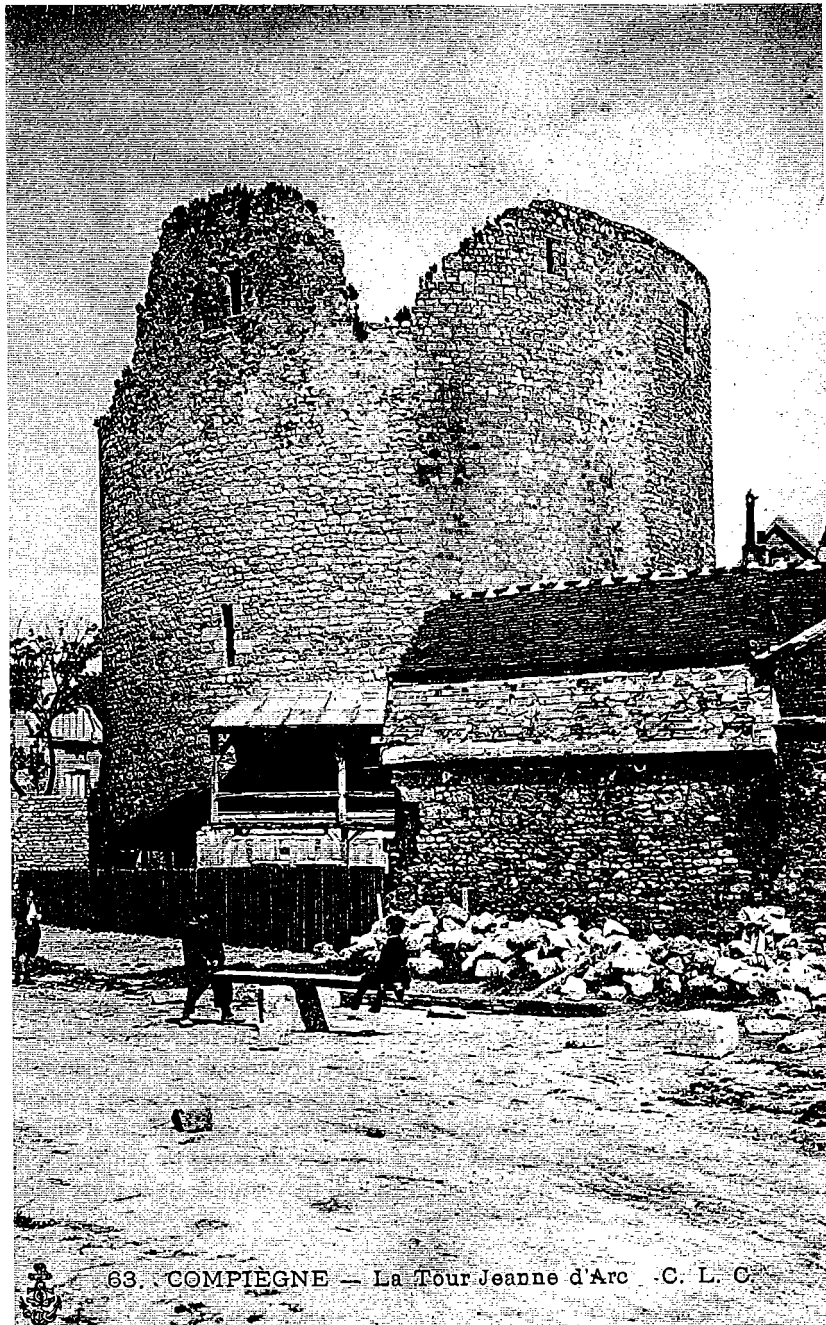


Fig. 9. La tour vue du sud, vers 1900, carte postale, Coll. part.



Fig. 10. La tour vue du nord, vers 1970.

seur à ce niveau) sur des corbelets intérieurs aujourd'hui disparus et effacés du parement intérieur⁴².

Les parements, actuellement très remaniés du fait des restaurations des XIXe et XXe siècle, sont mis en œuvre en petits moellons calcaires sommairement dégrossis et échantillonnés, noyés dans le mortier. On ne relève pas aujourd'hui de trous de boulins de construction, bien que les dessins de Bourgeois semblent en indiquer dans l'état de la tour au début du XIXe siècle. La pierre de taille calcaire de moyen appareil est réservée aux encadrements de baies et aux chaînages en besace des angles saillants intérieurs délimitant la partie de mur surépaissie. Les arcades et voûtes de couverture des baies sont en plein-cintre, avec claveaux irréguliers, souvent étroits, critère d'archaïsme relatif. Les jours du premier niveau ont un fort chanfrein extérieur, assimilable à un petit ébrasement. L'unique porte d'origine conservée, dans l'embrasure d'une fenêtre du premier étage, est couverte d'un arc segmentaire. Les couloirs muraux, les niches et embrasures de fenêtres sont voûtés sur couchis, souvent rechargés d'enduit. Le vestibule de la porte de la tour était voûté, peut-être d'arêtes⁴³.

(42) Ces corbelets sont aussi indiqués, mais de manière fantaisiste, par le dessinateur antiquaire amateur Léré (1815) ; Bibliothèque municipale de Compiègne, Fonds Ms. Léré, VdC 197, II, Compiègne, (8), Tour des Jacobins.

(43) A ce que suggère l'expression graphique du plan de la tour illustrant le manuscrit de Dom GRENIER, fol. 176, mais le couvrement de la porte était déjà remanié à l'époque de ce plan.

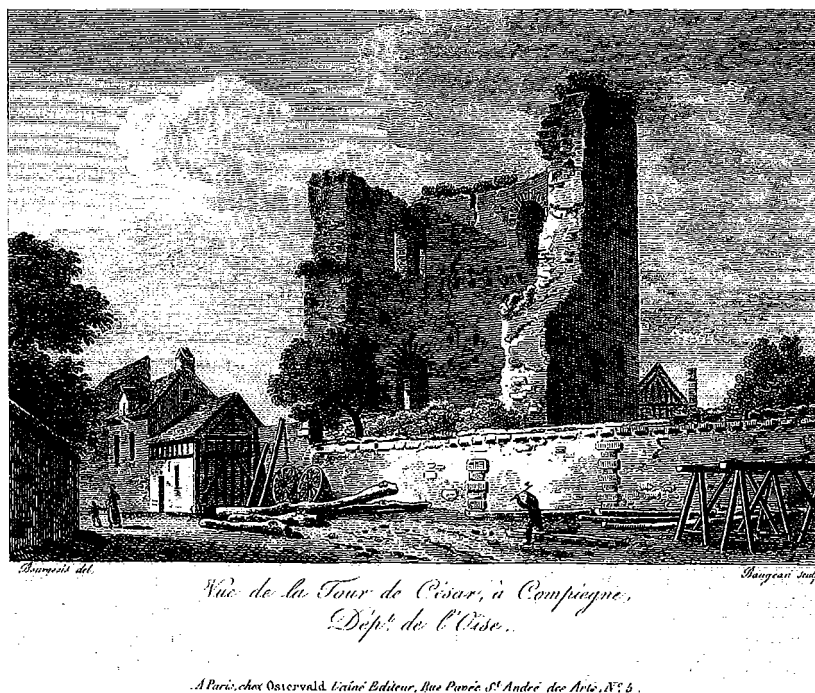


Fig. 11. La tour vue de l'ouest, dessin de Constant Bourgeois gravé par Baugean, 1820, Musée Antoine Vivenel (inv. 1971.02.22.03).

Fonctionnement : accès, circulations, distribution

La porte de la tour, percée vers le nord (vers la Porte du Pont), est réduite à son tableau de gauche, très remanié par la restauration d'après 1868 qui n'a laissé aucune trace de sommier de la voûte de couverture, ni de ses piédroits à feuillure de vantail portés sur le plan du XVIII^e siècle⁴⁴ (fig. 3). On ne connaît pas la forme initiale de l'arcade d'entrée de cette porte, car le plus ancien état dessiné la représente couverte d'un linteau droit qui résultait d'un remaniement⁴⁵. De plus, le seuil de cette porte semble aujourd'hui enterré sur une quarantaine de centimètres, alors qu'il devait dominer à l'origine le sol extérieur et intérieur de deux à trois mètres. Le tableau d'embrasure subsistant (gauche en entrant) est percé d'une niche voûtée en berceau assez profonde. Elle était en vis à vis du départ de l'escalier mural rampant qui s'amorçait dans le tableau de droite de la porte pour distribuer le premier

(44) Voir note précédente.

(45) Léré (voir note 40) a dessiné ainsi cette porte, qu'il juge moderne.

étage⁴⁶, comme l'indique une description d'après l'état des lieux avant 1868 : "L'entrée de la tour était sous une voûte : à gauche, sous cette voûte était un petit réduit (soit la niche actuelle) pour gardien ou sentinelle, en face étant l'entrée de la voûte d'escalier (...) la partie (définitivement effondrée en 1868, à droite de la porte) depuis longtemps détruite, contenait dans l'épaisseur du mur un escalier voûté qui conduisait du rez-de-chaussée au premier étage. L'arrachement de la voûte à sa naissance se voyait encore tout récemment. Cet escalier devait reprendre ensuite avec une série de voûtes parallèles à la première pour conduire aux étages supérieurs en ayant des points de départ et d'arrivée correspondant aux premiers⁴⁷".

Le fond du vestibule de la porte de la tour s'ouvrait en tribune sur la salle-basse et devait la desservir par l'intermédiaire d'un escalier en bois descendant dans le volume. Cette salle circulaire de près de 13 m de diamètre était percée de quatre embrasures de jour d'origine, à ébrasement simple et assez ouvert vers l'intérieur, dont trois sont encore reconnaissables en dépit des remaniements fallacieux d'après 1868 qui les ont partiellement murées. Auparavant, on dénombrait "cinq renforcements voûtés à plein-cintre"⁴⁸ dont quatre correspondaient aux embrasures de jour d'origine, presque à équidistance l'une de l'autre. La quatrième embrasure était au nord, dans la partie détruite en 1868, comme l'indique la description renseignée antérieurement : "La partie de la tour qui s'est écroulée était au-dessus d'un des cintres des grandes baies comme il en existe plusieurs dans l'intérieur"⁴⁹. L'escalier mural montant à l'étage passait au-dessus de cette baie, qui est exprimée (assez mal) sur un plan de 1815⁵⁰ (fig. 12). Le seuil intérieur de ces embrasures est aujourd'hui sous le niveau du sol, et il est invraisemblable, dans des ouvertures d'éclairage de ce type, qu'il n'ait pas été nettement surélevé du sol de la salle-basse à l'origine ; les jours extérieurs sont aujourd'hui anormalement accessibles parce que trop près du sol, ce qui confirme l'hypothèse d'un remblai d'environ 3 m. Par comparaison, l'appui des embrasures basses analogues à la tour royale d'Etampes domine de 2 m le sol intérieur actuel. Si l'on rétablit théoriquement le sol de cette salle basse de Compiègne à son niveau d'origine, on obtient une élévation globale sous plafond, non de 4 m 60 comme dans l'état actuel, qui est très en-dessous de la moyenne, surtout pour une tour de cette largeur, mais

(46) Le plan du manuscrit de Dom GRENIER porte cet escalier.

(47) Ed. CAILLETTE de L'HERVILLIERS, p. 492, citation d'une lettre de M. de Bicquille, (propriétaire de la tour depuis 1837) du 17 avril 1868 (avec croquis non publié).

(48) E. WOILLETZ : *Répertoire archéologique du département de l'Oise*, Paris, 1862, p. 125. Le plan de Dom GRENIER indique dans la partie existante, à l'ouest, une petite embrasure sujette à caution dont ne reste aucune trace.

(49) Ed. CAILLETTE de L'HERVILLIERS, p. 488.

(50) Bibliothèque municipale de Compiègne, Fonds Ms. Léré, VdC 197, II, Compiègne, (8), Tour des Jacobins, "plan de la tour des Jacobins telle qu'elle existe en 1815", lettres D-E.

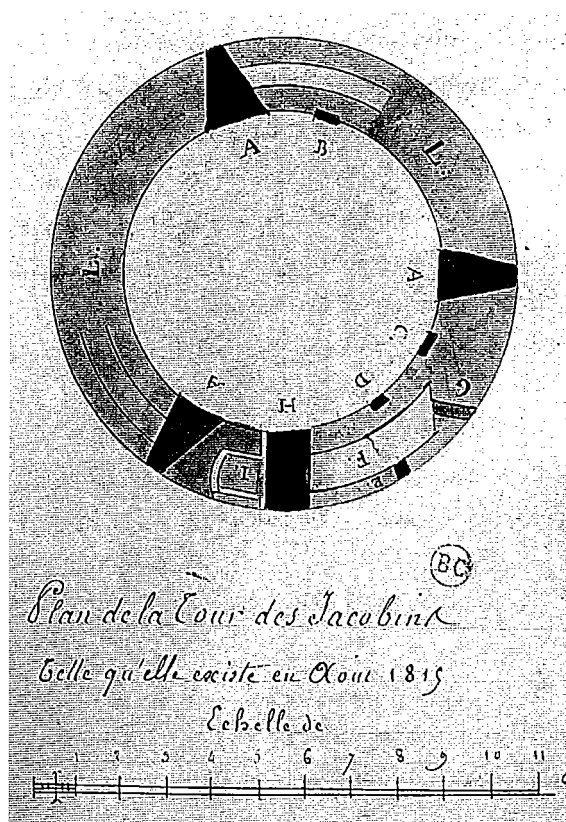


Fig. 12. Plan de la tour au rez de chaussée en 1815, par Léré, Compiègne, Bibl. municipale, Fonds Ms. Léré, VdC 197, II, Compiègne, (8).

d'au moins 7 m 50. La fonction initiale de cette salle était, classiquement, un magasin ou réserve de vivres : l'utilisation carcérale, non prévue, n'est intervenue que plus tard, au XIII^e siècle.

Au-dessus de l'emprise du plancher, le premier étage avait lui aussi une élévation d'environ 7 m 50, percée de fenêtres à niches d'embrasure hautes de 3 m 65. Ces fenêtres à ébrasement au fond de la niche et jour étroit étaient au nombre de quatre dont trois subsistent, comme les embrasures de la salle basse auxquelles elles ne sont pas strictement superposées. Celle du sud-est, très remaniée (sol de la niche rabaissé de 1 m 20, jour élargi et transformé en porte aujourd'hui murée, voûte reprise), donne accès par une porte latérale ouverte dans le tableau de droite (fig. 13), à un couloir mural qui desservait un cabinet de latrines anciennement pourvu d'une prise de jour vers l'extérieur. Ce cabinet est condamné par un bouchon de maçonnerie

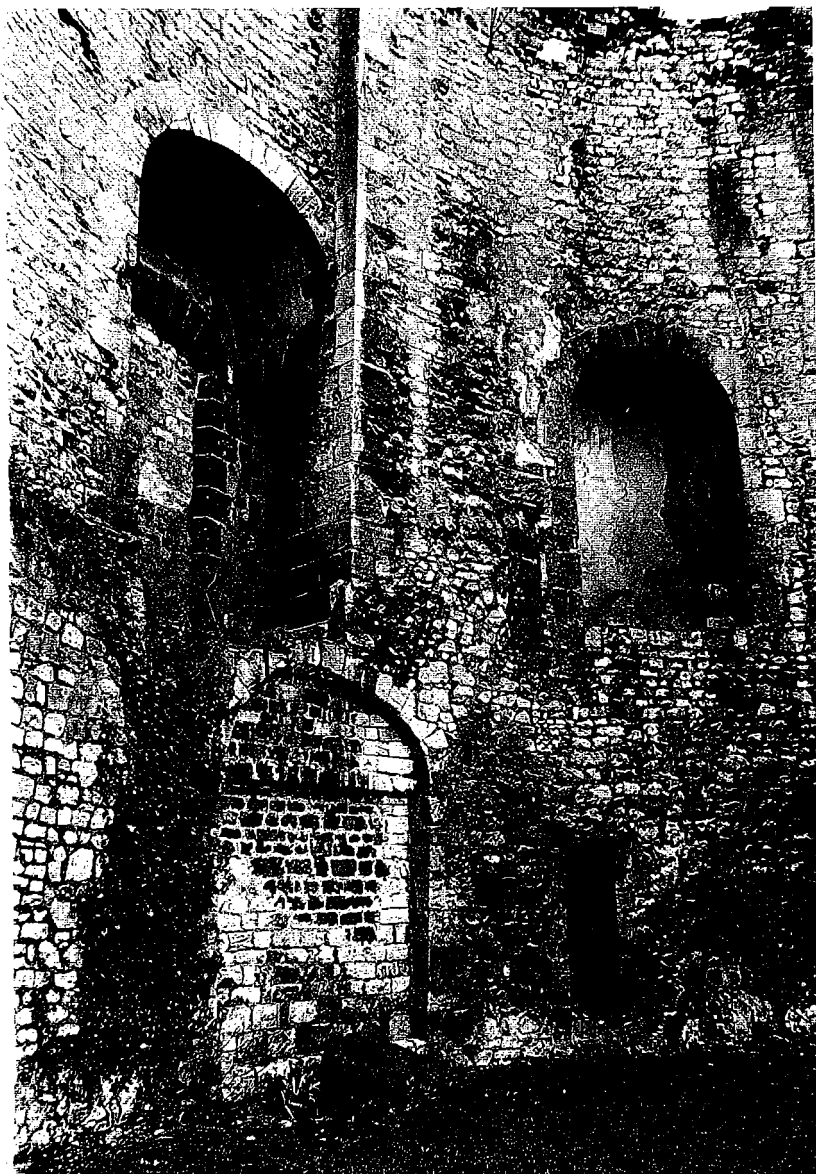


Fig. 13. Détail du secteur intérieur sud-est de la tour : fenêtre d'étage au dessus d'une embrasure basse murée ; à droite, cheminée défigurée par une niche du XIXe siècle, Photo C.C.

rapporté à une date inconnue pour consolider le mur et y aménager un four, mais la fonction initiale de latrines est assurée par la présence d'un coffre vertical d'évacuation et d'un reste de fosse dans le mur en contrebas⁵¹.

L'arrivée de l'escalier mural reliant la porte de la tour au premier étage devait déboucher dans le tableau de droite de la quatrième fenêtre disparue, au nord, de la même manière que le couloir d'accès du cabinet de latrines se branche dans la fenêtre sud-ouest. A l'inverse, le départ de la volée d'escalier montant au second étage était accessible par une porte cintrée⁵² et un vestibule percés dans le mur à peu près au-dessus de la porte de la tour. Il n'est pas exclu que ce vestibule ait pu desservir à l'origine un dispositif de défense verticale (assommoir ?) de l'entrée de la tour, comme on l'observe à la Tour Guinette d'Etampes. Outre le cabinet de latrines, un autre aménagement complétait le confort de cette salle d'étage : il s'agissait d'une grande cheminée murale à hotte pyramidale, au foyer large de 3 m 50. Aujourd'hui malheureusement occultée et détruite par une niche créée de toutes pièces après 1868, cette cheminée est bien lisible sur le détail de la tour dans le dessin d'Israël Silvestre⁵³ (fig. 1), et représentée sur les dessins naïfs de Léré, en 1815 (fig. 4, 14). Le couloir des latrines passait dans le mur au revers de cette cheminée et, bien que le foyer n'ait été encastré que sur une faible épaisseur, le maître d'œuvre a eu le souci de ne point trop affaiblir la maçonnerie. C'est ce qui justifie, que dans le court segment de la circonférence interne de l'étage au milieu duquel est ménagée la cheminée, l'épaisseur murale ait été maintenue identique à celle qui règne dans la salle basse. On voit encore dans ce couloir un trou de boulin dans lequel était engagée une pièce de bois de section carrée qui faisait saillie horizontalement dans la salle pour soutenir le manteau de la cheminée en haut de son jambage de gauche.

Le second étage, bien conservé avant 1868 mais aujourd'hui très arasé, comportait des fenêtres à niches du même type que celles du premier, répartis toutefois selon un rythme un peu plus serré, en sorte qu'on peut penser qu'il en existait cinq au lieu de quatre. Un couloir mural passant derrière le conduit de la cheminée, était accessible dans le dernier état documenté par une porte donnant directement sur la salle ; cette porte et son encadrement en pierre de taille (fig. 6-7) n'étaient pas antérieurs au XVe siècle et il y a tout lieu de croire, qu'initialement, ce couloir partait de l'embrasure de la fenêtre sud-ouest. Jadis voûté, ce couloir desservait lui aussi un cabinet de latrines dont le coffre était parallèle celui des latrines du premier étage et s'évacuait dans la même fosse. Ce cabinet avait un jour d'éclairage encore intact avant les années 1930, (fig. 9) mais aujourd'hui arasé.

(51) Ce coffre est visible du sol actuel par une petite porte percée vers le début du XIXe siècle. Léré a décrit ces dispositions sans les comprendre ; son plan corrobore celui, antérieur de 40 ans environ, de Dom Grenier.

(52) Cette porte d'accès est documentée seulement par un dessin de Léré (1815).

(53) *Vue de Compiègne*, Musée du Louvre, Cab. des dessins, inv. 33075.

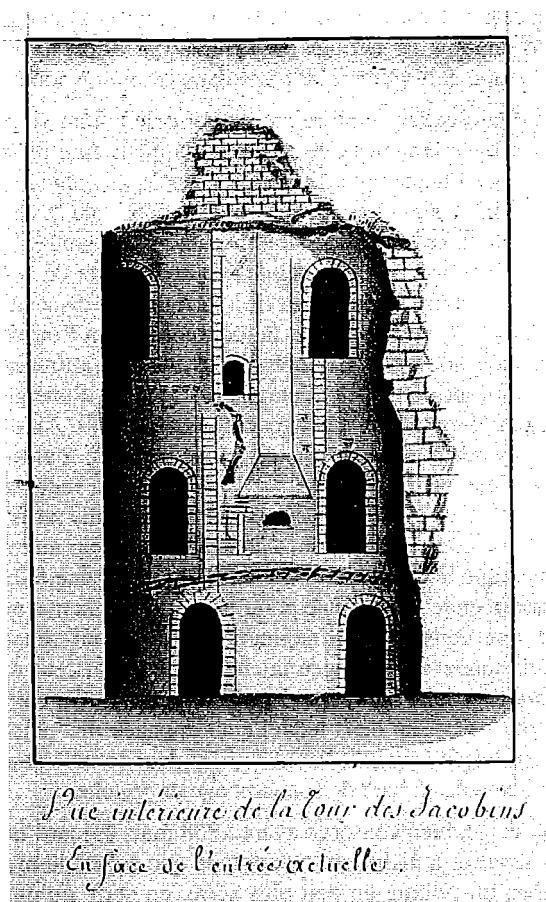


Fig. 14. Élévation intérieure du secteur sud de la tour en 1815, par Léré, Compiègne, Bibl. municipale, Fonds Ms. Léré, VdC 197, II, Compiègne, (8).

Avant 1820, le conduit aérien de la cheminée, adhérent à un fragment du mur-parapet de couronnement de la tour dépassait encore le sol, ancien chemin de ronde, de l'arase⁵⁴ (fig. 5, 14). On peut admettre que la dernière volée d'escalier, (superposée aux deux précédentes) reliant le second étage au couronnement d'arase de la tour, partait de l'embrasure d'une fenêtre située au nord. Cette fenêtre est documentée par un dessin de Léré (1815) qui l'indique arrachée par la ruine et réduite à un jambage.

(54) Il est bien visible sur le dessin d'Israël Silvestre, sur les dessins de Léré et sur la lithographie de Delpech d'après Bourgeois.

Remaniements postérieurs

La Grosse Tour de Compiègne ne paraît pas avoir subi de remaniements importants entre sa construction et sa ruine au XVI^e siècle, la fonction de prison et de logement du capitaine pouvant apparemment s'accommoder du caractère "antique" de l'édifice. Le rehaussement du niveau du sol du château par apport de remblais, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la tour, pourrait, comme on l'a vu, remonter au XIII^e siècle. La salle basse accessible depuis lors de plain-pied, et utilisée comme prison, a fait l'objet à une date inconnue d'un réaménagement lié à cette fonction carcérale : un cabinet de latrines y a été créé dans l'épaisseur du mur, au droit de la fosse des latrines des deux étages, avec un couloir d'accès percé dans le côté droit de l'embrasure la plus proche. Cette disposition aujourd'hui masquée, mais attestée par les plans de Dom Grenier et de Léré (fig. 3, 12), reproduisait celle du premier étage ; pour autant, elle ne pouvait pas être d'origine, car le type des embrasures de la salle-basse, jours étroits simplement ébrasés et non fenêtres accessibles, n'est jamais associé à de tels aménagements, d'autant que leur seuil dominait le sol initial d'environ 2 m. Ce n'est qu'après la recharge du sol que ces jours sont devenus accessibles, et qu'on a pu aménager à partir de l'un d'eux ce cabinet à l'usage des prisonniers. On a vu qu'une modification de détail avait été apportée à la distribution du second étage, au XV^e ou au XVI^e siècle : la percée d'une porte d'accès direct du cabinet des latrines vers la salle, sans pour autant condamner l'ancien couloir. Les relevés de Léré (1815) permettent de préciser qu'un four à pain avait été percé dans le foyer de la cheminée de la tour (fig. 14), cet aménagement étant sans doute responsable de l'obturation du cabinet de latrines d'origine situé dans le mur derrière la cheminée. Compte tenu de cette mutilation, on hésite à dater la création de ce four du Moyen Âge, bien qu'il ait pu participer de l'économie du logement du capitaine. On ne trouve pas trace des quatre canonnières percées en 1575. On peut supposer qu'elles se trouvaient dans la partie effondrée, ce qui serait logique puisque cette partie est tournée vers le secteur le plus utile à défendre : le rempart aux abords du pont et des Jacobins. L'hypothèse tend à confirmer que l'écroulement partiel qui a ouvert la grande brèche dans la tour, la réduisant à l'état de ruine, est survenu à une date comprise dans les deux dernières décennies du XVI^e siècle.

Le principal remaniement actuellement visible apporté à la tour avant le XIX^e siècle est la transformation en porte de la fenêtre sud du premier étage, avec encadrement rectangulaire couvert d'une plate-bande au dehors, et arrière-vousure segmentaire au dedans (fig. 13). Cet aménagement n'est pas antérieur à la ruine de la tour. En effet, on constate que le percement de cette porte d'assez grandes dimensions à la place de la fenêtre va de pair avec un abaissement du sol de 1 m 20 dans l'embrasure de celle-ci : cela revient à dire que le plancher de la salle du premier étage n'existait plus dans son état initial lorsque cette porte a été aménagée. Or, comme il n'y a aucun indice, et aucune raison logique, de proposer une réfection

médiévale du plancher de cette salle 1 m 20 plus bas que celui d'origine⁵⁵, il faut admettre que ce niveau de sol correspondait au plancher d'étage d'un bâtiment habitable construit après la ruine de la tour, dans son volume intérieur à ciel ouvert. L'emprise de ce bâtiment rectangulaire, adossé dans le secteur sud-est de la tour, est exprimée sur le plan de N. Chandellier en 1734⁵⁶, qui indique aussi le raccord d'une aile de bâtiment à l'extérieur de la tour, à l'emplacement de la porte (*voir Pl. I, a*) ; cette porte a donc été créée dans une ancienne fenêtre pour mettre en communication une des maisons de la rue du Pont (la première ou/et la seconde), venant s'appuyer par l'arrière contre la tour, avec un bâtiment habitable, annexe de cette maison, construit dans l'emprise même de la tour. Une autre liaison de même nature entre ce bâtiment dans la tour et la première maison de la rue du Pont, toujours indiqué par le plan de 1734, passait par l'ancienne fenêtre est du premier étage de la tour, elle aussi transformée en porte, mais au prix d'un moindre remaniement : le jour extérieur et son ébrasement ont simplement été retaillés, en respectant la forme en plein-cintre du couvrement, et l'appui rabaissé, jusqu'à atteindre le gabarit d'une petite porte dont le seuil régnait quelques marches plus haut que le plancher intérieur⁵⁷. On voit encore en contrebas de cette baie, sous l'appui du jour extérieur de l'embrasure romane de la salle basse, la bouche d'un four, encadrée en briques, qui s'ouvrirait anciennement dans le rez-de-chaussée de l'aile raccordant la maison de la rue du Pont à la tour. L'ébrasement intérieur de l'embrasure concernée étant aujourd'hui entièrement muré, on peut supposer que la chambre de chauffe du four occupait toute la moitié inférieure de cet ébrasement, laissant la partie supérieure ouverte pour donner du jour au rez-de-chaussée du bâtiment intérieur. Le plan de Dom Grenier (fig. 3), qui date au plus tard de 1780, indique immédiatement à côté de cette embrasure une sorte de large passage de plan incurvé, traversant presque toute l'épaisseur du mur, sans déboucher vers l'extérieur. Cette percée aveugle difficile à interpréter, à l'usage du rez-de-chaussée du bâtiment construit dans la tour n'est plus indiquée par Léré (1815). Peut-être s'agissait-il d'un accès direct depuis la cour de la maison de la rue du Pont, qui aurait été condamné vers l'extérieur après 1738, et complètement muré vers la fin du XVIII^e siècle.

(55) Cet abaissement du plancher a nécessité l'arrachement de la maçonnerie en surépaisseur correspondant au nu du cercle intérieur de l'ancienne salle basse, pour abaisser l'arase de la retraite d'épaisseur du mur d'origine jusqu'au sol alors créé. Il y a donc plus de 85 cm de décalage (l'arase actuelle de la retraite a été un peu rehaussée par des restaurations) entre le niveau de la retraite actuelle, et celui d'origine.

(56) L'ancienne cheminée de la tour est hors de l'emprise d'adossement de ce bâtiment, en sorte qu'on ne peut associer la création du four de cette cheminée à la mise en place dudit bâtiment.

(57) Aujourd'hui, une allège a été reconstruite pour redonner à cette ouverture les proportions d'une fenêtre. En 1815, d'après un dessin de Léré, un mur percé d'un petit jour fermait l'embrasure sur le volume intérieur de la tour : il faut en conclure qu'après la démolition du bâtiment intérieur, l'aile appuyée au dehors existant encore, la porte avait été maintenue en fonction, seulement pour desservir l'embrasure, transformée en cabinet mural.

Ces constructions parasites de la tour, annexes des deux premières maisons de la rue du Pont, dataient probablement du XVII^e siècle, et pourraient correspondre à l'hôtel des Trois Gobelets, ou à une autre maison "tenant à la grosse tour", cités en 1628, à moins qu'il ne s'agisse, assez logiquement, de la "capitainerie" (qui demeura sur le site après la ruine de la tour). Construit sur le domaine public, puisque la tour restait propriété du roi, le bâtiment intérieur a sans doute été supprimé après l'aliénation de la tour et du terrain attenant en 1738, lorsque fut aménagée la propriété du Beauregard. Entre le XVI^e siècle et 1868, quels que soient ces empiètements de bâtiments parasites, l'état général de ruine de la tour, largement éventrée en U au nord-ouest, est resté sensiblement le même. La partie basse du mur circulaire existait complètement, et sous la brèche, ses maçonneries très dégradées avaient été reprises en sous œuvre par un mur moderne, que mentionne Léré. En 1815, toujours d'après Léré, le départ de l'escalier voûté rampant vers le premier étage était fermé en cul de sac après quelques mètres, et utilisé comme four à plâtre, avec cheminée percée à même le gros mur (fig. 12, F, G). Seuls la partie supérieure du conduit de la cheminée du premier étage et le fragment de parapet y attenant, qui dominaient l'arase de la tour d'environ 2 m, s'étaient écroulés depuis plusieurs décennies, en ébréchant la partie restante de l'arase, lorsque survint l'effondrement de 1868. Celui-ci détruisit la partie basse du mur circulaire jusqu'alors conservée sous la grande brèche, avec le départ de l'escalier et une des quatre anciennes embrasures de la salle basse. Les plus importants remaniements altérant l'authenticité des ruines sont postérieurs à cet effondrement, et résultent de la restauration, souhaitable mais malencontreuse, qui fut alors menée (voir pl. III). Celle-ci eut pour effet de raboter les maçonneries dégradées de l'arase des gros murs, pour la stabiliser, de cicatriser en tranches nettes de briques et pierres de taille les arrachements de la grande brèche, et de boucher deux des embrasures de la salle basse, au droit desquelles avait dû se déclarer des affaissements. L'une d'elles (nord-est) fut en outre remplacée dans l'élévation intérieure par deux petites arcatures aveugles jumelles sans signification, et la troisième (ouest), dans un secteur où le parement arraché a dû être entièrement repris, fut laissée ouverte, mais restaurée en dépit du bon sens (modification de la forme de l'ébrasement, plus court, rendant la fente proportionnellement plus profonde, arc de couverture refait à neuf plus bas qu'à l'origine). Ces travaux fantaisistes défigurèrent aussi complètement la cheminée du premier étage, en perçant son foyer d'une grande niche néoromane (fig. 13), et gommèrent les corbelets qui supportaient la poutraison rayonnante du deuxième étage. Les remaniements de parements, pour réparer des écorchements, durent être assez nombreux alors, car on ne voit plus guère trace aujourd'hui des ancrages (à part l'empochement muré d'une poutre) qu'auraient dû laisser dans ces parements les bâtiments qui parasitèrent la tour après sa ruine, le premier entre le début du XVII^e siècle et les années 1740, le second entre 1820 environ et 1837. De même, les restaurations des années 1930, responsables d'un nouveau -et très regret-

table- écrêtement des murs qui a laissé peu de choses de l'ancien second étage de la tour, ont effacé les traces d'appui du garage en appentis qui avait été construit au début du siècle dans la tour.

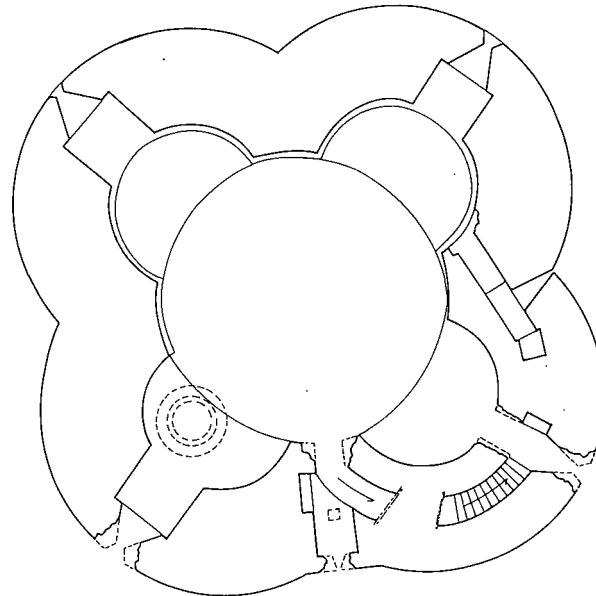
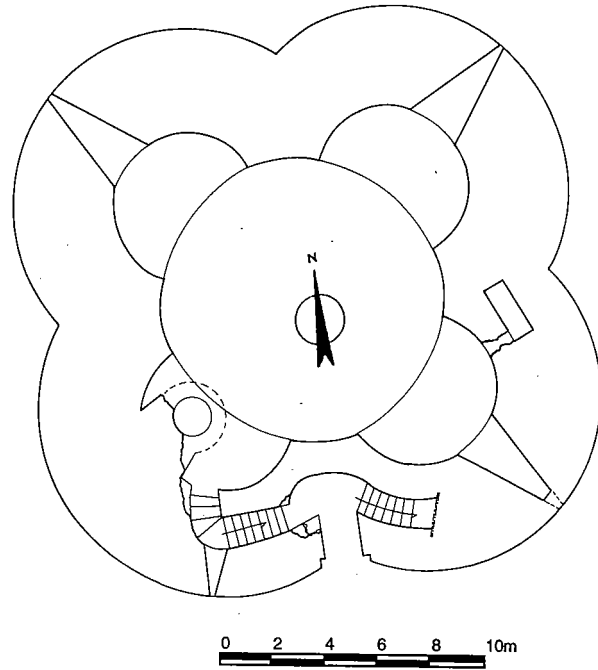
Conclusion

Le fait le plus significatif à souligner s'agissant de l'état initial de la tour de Compiègne tient dans les ressemblances de mise en œuvre et d'aménagement qui la rapproche de la "grosse tour" royale d'Etampes, dite *Tour Guinette*, bien que cette dernière se distingue par sa plus grande monumentalité et par son fameux plan quadrilobé⁵⁸ (pl. V). Les analogies concernent d'abord la mise en œuvre : dans les deux cas, les parements sont médiocrement réalisés en blocage de moellons irréguliers, et cette médiocrité affecte la précision du tracé courbe du volume extérieur, car elle engendre des déformations, renflements et méplats. Ce décalage entre la conception savante du plan d'intention et une réalisation pauvre, imparfaitement maîtrisée techniquement, est probablement justifiée par un impératif d'économie. La forme des baies (embrasures de la salle basse, fenêtres à niche et jour ébrasé des étages) est également semblable dans les deux tours royales, jusqu'au détail du large chanfrein à l'extérieur des jours de la salle basse. On peut noter comme autres points communs les planchers à structure rayonnante, qu'on retrouvait dans le volume central de la tour d'Etampes, la forme des cheminées, au foyer faiblement encastré, plat, surmonté d'une hotte pyramidale, ou la porte de la tour percée à mi-hauteur de la salle basse, trait commun à diverses autres tours-maîtresses romanes⁵⁹. Mais il est des ressemblances de détail beaucoup plus spécifiques : c'est le cas pour le choix de réduire l'épaisseur murale de retraites d'étages intérieures correspondant aux planchers, en exceptant de ce principe un secteur limité du volume : une des quatre "absides" du plan quadrilobé d'Etampes, et un segment d'un huitième environ du plan circulaire intérieur de Compiègne. Au chapitre des ressemblances "pointues", il faut mentionner l'escalier rampant dans le mur curviligne partant de l'embrasure d'une baie (porte ou fenêtre), avec une niche percée dans cette embrasure en vis à vis du départ dudit escalier, en précisant que les segments d'escalier sont superposés d'un étage sur l'autre dans le même secteur de l'édifice. Signalons encore les latrines à fosse, accessibles par un couloir mural voûté partant d'une embrasure de fenêtre.

Du point de vue de la logique d'aménagement général, on notera qu'à Compiègne comme à Etampes, les étages formaient de grandes salles d'apparence monumentale avec leurs fenêtres à large embrasures régulièrement

(58) Ces ressemblances avaient déjà été brièvement signalées, et mises au crédit d'une datation contemporaine, par A. CHATELAIN, *Châteaux-forts et féodalité en Ile de France du XIe au XIIIe siècle*, pp. 252-256 : "Compiègne".

(59) Provins, Houdan, Chevreuse...



Pl. V. Plan des deux premiers niveaux de la Tour Guinette, état actuel. Relevé et dessin C. Corvisier.

réparties. Ces salles étaient incontestablement résidentielles, dignes d'héberger occasionnellement le roi, comme en témoignent les cheminées, les cabinets de latrines, l'accessibilité des fenêtres donnant du jour et offrant des vues. Toutes ces analogies portent à s'interroger sur l'existence dans la tour de Compiègne d'aménagements qui n'ont pas laissé de traces, mais qui sont en place dans celle d'Etampes, en particulier le puits intérieur, élément important (et fréquemment conservé) pour l'autonomie résidentielle et défensive de beaucoup de tours maîtresses du XIIe siècle, qu'on retrouve un peu plus tard dans celles de Philippe Auguste. Les ressemblances troublantes constatées entre les deux tours royales de Compiègne et d'Etampes permettent évidemment de proposer une réalisation sensiblement contemporaine, mais suggèrent en outre l'intervention d'une même équipe ou d'un même maître maçon sur les deux chantiers. La fourchette de datation actuellement admise pour la Tour Guinette d'Etampes, entre 1130 et 1150, avec l'hypothèse d'un projet du roi Louis VI achevé sous Louis VII, doit donc être retenue sans plus de précision pour la Grosse Tour de Compiègne.

Cette chronologie fait de la Tour de Compiègne la doyenne des grandes tours maîtresses françaises de plan circulaire pur⁶⁰, et en tout état de cause, la première tour capétienne adoptant ce parti fort simple, à la différence de celui, quadrilobé, de la tour d'Etampes. On ne peut manquer d'évoquer ici la tour royale du palais de la Cité à Paris, dite "Tour Montgomery", qui était, comme celle de Compiègne, de forme cylindrique. La chronique de l'abbaye sénonaise de Saint-Pierre le Vif, rédigée vers 1137, attribuée à Louis VI la construction de cette tour royale parisienne⁶¹, mais dans l'état actuel des connaissances, on ne peut affirmer que la "Tour Montgomery", détruite en 1790 et mal documentée, ne résultait pas d'une transformation ou reconstruction postérieure du donjon de Louis VI⁶².

Au terme d'expériences originales sur la forme architecturale des "donjons", promues par le roi et divers grands féodaux au cours du XIIe siècle pour se démarquer du modèle classique, fixé dès le début du XIe siècle, de la grande tour romane barlongue, il appartient au roi Philippe Auguste de faire la synthèse. Il adopta comme expression architecturale de son propre pouvoir, le type de la tour cylindrique. Ses maîtres d'œuvre furent chargés de construire en divers points de France, en bordure de l'enceinte de villes et de

(60) Je ne retiens pas la datation haute (c. 1100) aujourd'hui encore proposée pour la tour maîtresse du château de Fréteval en Vendômois, que je crois devoir dater vers 1152 au plus tôt.

(61) Voir GUEROUT (J.), "Le Palais de la Cité à Paris des origines à 1417", *Fédération des Soc. hist. et archéo. de Paris et de l'Île de France*, t. I, 1949 ; t. II, 1951.

(62) D'après les plus fiables des plans parcellaires antérieurs à 1777, cette tour n'avait que 11 m 70 de diamètre hors-œuvre ; un fragment de son embase, conservé sur quelques assises dans les caves du Palais de Justice est en pierre d'appareil profilées en glacis, selon une mise en œuvre plus en rapport avec les caractères des tours *philippiennes* qu'avec ceux du premier tiers du XIIIe siècle.

châteaux royaux, un nombre important de tour neuves de cette forme, répondant à des critères architectoniques précis qui les rendaient immédiatement reconnaissables. Il est donc permis de voir dans la tour de Compiègne, réalisation capétienne originale en son temps, implantée en bordure d'une ville, une préfiguration de la formule du donjon circulaire *philippien*, à cette différence près que les tours de Philippe Auguste n'étaient nullement aménagées pour servir d'hébergement au roi.
